

1307

CONSULTATION SUR PLACE PRÊT PEB
OUI NON NON

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

Reliures en bibliothèques

Enquête sur les pratiques
de reliure et de renforcement
dans les bibliothèques

Elisabeth Bailly

sous la direction de Mme Mayère, Enssib

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8099897

1998

Titre Reliures en bibliothèques. Enquête sur les pratiques de reliure et de renforcement dans les bibliothèques.

Title Bookbinding in libraries. Inquiry on the practices of rebinding and strengthening in libraries.

Résumé

La reliure et le renforcement d'ouvrages sont des pratiques courantes des bibliothèques, moins étudiées pourtant que les acquisitions et le désherbage, auxquels elles sont liées. Cette étude montre des politiques très diverses, selon que les établissements visités, en Haute Normandie ou à Paris, ont des ateliers internes ou font appel à des entreprises de reliure industrielle. Elle tente de définir selon quels critères s'effectue le choix de relier, pour quels types de livres, quelle est la part du livre pré-relié dans les acquisitions, et quelles sont les relations entre les bibliothèques et les relieurs.

Abstract

Bookbinding and strengthening are a common, but not well known, practice in libraries, linked with acquisitions and elimination's. This survey displays various policies, whether visited institutions, in Haute Normandy or in Paris, have internal bindery or industrial subcontractors. It aims at defining criteria for rebinding, for different kinds of books, at determining the share of prebound books among acquisitions, and at describing the relationship between libraries and binders.

Descripteurs

Reliures de bibliothèques

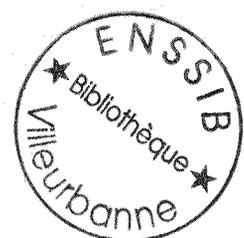
Livres**industrie et commerce

Bibliothèques et édition

Keywords

Bookbinding

Library and publishing



1997
703
02

Sommaire

I. Introduction

- A. Historique : la reliure en France depuis 10 ans p.2
- B. Problématique et conditions de l'enquête p.10

II. Quelle politique de reliure pour quelle bibliothèque ?

- A. Les bibliothèques visitées p.14
- B. Des politiques de reliure peu définies p.20
- C. La part de *Bibliotéca* dans la politique de reliure des bibliothèques p.25

III. Relieurs extérieurs ou ateliers internes : choix ou non-choix ?

- A. Les bibliothèques et les relieurs extérieurs p.30
 - 1. *Ateliers internes ou relieurs extérieurs* p.30
 - 2. *Critères de choix des prestataires extérieurs* p.32
- B. Satisfaction des bibliothèques sur les entreprises
 - 1. *Les délais* p.37
 - 2. *Les prix* p.38
 - 3. *La qualité* p.40
- C. Les ateliers internes des bibliothèques p.41

Conclusion

- A. Vers une meilleure coordination
 - 1. *Un exemple de coordination : le Service Technique des Bibliothèques de la Ville de Paris et les bibliothèques municipales de Paris* p.45
 - 2. *Quel rôle peut tenir l'agence de coopération COMELLIA pour la Haute-Normandie ?* p.46
 - 3. *Quel rôle pour la BnF ?* p.48
- B. Synthèse p.49

Bibliographie p.51

Annexes

I. Introduction

Cette enquête sur *Reliures en Bibliothèques* porte sur une région précise, la Haute-Normandie, et s'appuie sur des éléments de comparaison avec des bibliothèques parisiennes. Elle se situe dans un contexte très particulier, qu'il convient de connaître avant même de présenter les conditions dans lesquelles elle a été menée.

A. Historique

Il est assez difficile de présenter l'histoire de la reliure en France, par manque d'outils de référence. Toutes les bibliothèques ont une longue pratique de la reliure, mais ces dix dernières années ont été marquées par une crise, qui a focalisé l'attention sur la BnF. Les rapports difficiles et complexes entre l'Etablissement Public de la Bibliothèque de France et la Bibliothèque Nationale d'une part, et la Chambre Syndicale de la Reliure-Brochure-Dorure d'autre part, ont influé sur l'évolution de ce secteur économique. Il reste à savoir quel a été l'impact de cette crise, qui, comme toute crise, est aussi prise de conscience, sur les politiques de reliure des bibliothèques publiques de France.

La Reliure à la Bibliothèque Nationale jusqu'en 1990

La B.N. ne reliait dans les années 1980 que 10% de ses collections, ce qui est très peu, et a conduit à poser la question de la survie même de ses collections. D'où il a été mis en évidence la nécessité de moyens techniques et financiers, ateliers et personnel, consacrés aux trois volets de la politique de conservation du document : traitement initial avant mise à disposition, maintenance des fonds existants, et reproduction, et d'un système d'information permettant le suivi des collections.

L'ampleur du projet de la BnF ne pouvait pas laisser de côté cet aspect de ses missions, et a suscité l'émergence d'une politique ambitieuse en matière de conservation. Une étude sur la reliure a été lancée en 1990, réalisée par l'Institut Batelle, dont les conclusions ont servi à la mise en place de nouvelles techniques de reliure et de conditionnement.

En janvier et juin 1990, la Bibliothèque Nationale a lancé deux appels d'offre pour la reliure de livres et périodiques neufs ; il s'agissait de renégocier les marchés de reliure et de restauration, après expiration de ceux passés en 1984. Ces marchés, beaucoup plus précis que précédemment, portaient sur des reliures de conservation, et surtout incluait un cahier des prescriptions techniques, pratique peu courante alors. Toute la reliure était alors réalisée en sous-traitance, les ateliers de la BN ne faisant en 1990 que la restauration de documents précieux.

Ce furent les réponses à cet appel d'offre qui permirent d'établir un premier tableau de la profession de relieur, en parallèle avec les données fournies par la Chambre Syndicale de la Reliure-Brochure-Dorure, qui représente la moitié des relieurs et restaurateurs français.

Situation de la reliure en 1990

700 représentants de la profession de relieurs-restaurateurs : 85 % n'emploie aucun ouvrier
12 % ont moins de 9 salariés
3 % ont entre 10 et 30 salariés

331 sont membres de la Chambre Syndicale.

Le secteur de la reliure-restauration est avant tout artisanal, la part des entreprises industrielles est faible. Il apparaissait alors peu développé, fragile, très dépendant de la BN et des autres clients institutionnels, peu sensible aux exigences spécifiques des bibliothèques et peu prêt à évoluer.

En effet, la BN détenait une part importante du marché de la reliure : elle a consacré, en 1990, 8,6 MF la reliure, dont 58 % à la reliure-main traditionnelle, technique coûteuse, avec un prix de revient de la reliure du livre neuf de 198 F. Sur les 80 ateliers qui ont répondu à l'appel à concurrence, seuls huit ont proposé une solution de reliure mécanisée, et quatre seulement étaient d'un niveau technique suffisant.

Le projet de Tolbiac

Le projet de la Bibliothèque de France à Tolbiac comportait dès 1991 la création d'un atelier de reliure ; celui-ci devait traiter, à 90% en reliure mécanique, 184 000 documents par an (58 % des livres neufs entrant à la BDF, soit 33 % des périodiques et 70 % des livres). Toutes les étapes devaient être réalisées à la chaîne : préparation des documents, renforcement du corps d'ouvrage, traitement ou création de la couverture et assemblage. Le projet comportait

en outre un atelier de reliure traditionnelle, cousue, en toile ou peau. L'utilisation du système informatisé EVER pour la gestion des flux des trains de reliure devait permettre une meilleure organisation de la chaîne du livre, en y incluant la reliure. Les ateliers de traitement initial, totalement intégrés au circuit de réception du document, pour réduire les délais de mise à disposition (objectif = 48h), devaient s'étendre sur 1885m², et traiter 230 000 documents sur les 900 000 que recevrait la BDF chaque année. Il était alors envisagé que 12 à 15 000 ouvrages neufs soient confiés à des relieurs extérieurs, dans la mesure où des ateliers acceptaient le cahier des charges de la BDF (permanence, qualité esthétique, robustesse), à des conditions de prix et de délais raisonnables.

Les ateliers de maintenance seraient aussi installés à Tolbiac, sur 2760 m², et traiteraient environ 1 million de documents par an. Les ateliers de restauration devaient être installés à Marne-la-Vallée.

Cette solution radicale de traitement interne de presque tous les documents neufs entrant à la BDF devait permettre de diminuer considérablement les coûts et surtout les délais de mise à disposition.

L'objectif de reliure de la BDF était de 330 000 documents par an, pour un budget de 46 MF, qui se répartissait ainsi :

- reliure initiale : 230 000 volumes, 22 MF (dont 2,8 MF pour reliure main traditionnelle).
- reliure de maintenance et réparations : 100 000 volumes, 24 MF (11 MF pour petites réparations, 2MF de débrogage, 11 MF de reliure)

1993, le conflit entre la BDF et le syndicat de la reliure.

En 1993, un marché de reliure de 445 000 volumes, sur trois ans, a été lancé par l'EPBF, pour un montant de 40 MF. La conférence de presse donnée à cette occasion sur la reliure en septembre 1993 faisait le point sur la question :

« L'Etablissement Public de la Bibliothèque de France procède actuellement à l'acquisition et au conditionnement d'un fonds de documents imprimés comprenant 420 000 ouvrages, 12 000 cartes, et 7 300 titres de périodiques. Ce fonds constituera, à Tolbiac, la base de la collection en libre accès offerte aux chercheurs dans les salles du rez-de-jardin, et au public dans les salles du haut-de-jardin. Rappelons qu'à terme les capacités de rayonnage en libre accès permettront à cette collection d'atteindre 900 000 volumes.

La reliure de ces documents destinés au libre accès doit répondre aux caractéristiques suivantes : solidité, durabilité du corps d'ouvrage et de la couverture, ouvrabilité, facilité d'entretien, qualité esthétique. [...]

Le 15 février 1993, il [l'EPBF] a procédé à un appel d'offres ouvert européen, fractionnant le marché de reliure de ses acquisitions en huit lots, afin notamment d'en permettre l'accès à de petites et moyennes entreprises soucieuses de se moderniser et de se développer.

36 sociétés ont retiré un dossier de consultation. 14 ont finalement répondu, et 6 ont été retenues. L'entreprise écossaise Riley Dunn et Wilson emporte trois des huit lots ; les cinq autres sociétés sélectionnées sont des entreprises françaises : Reliure Laurent, Reliure Oudart, Rénov'Livres, Reliure Devel, et Reliural.

En alertant dès 1990 la profession par l'intermédiaire de sa chambre syndicale, et en faisant réaliser dans la même année une vaste étude sur la reliure en France par la Société Batelle-France, l'Etablissement Public a en effet favorisé une excellente implication des sociétés françaises dans la suite du processus, ce qui a permis leur bonne représentation parmi les candidats sélectionnés.

Portant sur une quantité globale maximale de 445 000 volumes, ce marché, d'une durée d'exécution de trois ans, a permis d'abaisser le prix moyen de traitement d'un ouvrage à 90 F HT (au lieu de 200 F en moyenne en 1990).

Le vaste programme en cours devrait permettre de dynamiser l'ensemble du marché de reliure pour bibliothèque. Ce marché représente potentiellement en France 4 à 5 M de volumes nécessitant une reliure, sur les 10 M qu'acquièrent annuellement les bibliothèques. Aujourd'hui, ces dernières en font relier tout au plus 1,2 M.

C'est de cet enjeu économique nouveau que traitera le colloque international « reliure : la renaissance » qu'organisent l'Etablissement Public de la Bibliothèque de France et la ville de Nancy, haut lieu de la reliure, les 7, 8 et 9 octobre, à Nancy. »

Ce texte expose à la fois les objectifs et les ambitions de l'EPBF, et insiste sur son rôle moteur pour les relieurs grâce au marché qu'il leur ouvre et à la réflexion qu'il initie avec le colloque de Nancy.

La situation de la reliure en France est à la fois peu connue, peu valorisée, et focalisée sur le problème particulier de la reliure du libre accès à la BDF. Il n'existe presque pas en France de recommandations pour la reliure des livres de bibliothèques, publiques comme universitaires. Peu de cahiers des charges sont exigés. Les bibliothécaires sont peu formés au

façonnage industriel des livres et aux différentes techniques de reliure. C'est en mettant l'accent sur la nécessité d'une meilleure connaissance de cette pratique des bibliothèques que le colloque de Nancy est particulièrement intéressant.

Le Colloque de Nancy¹

Le colloque de Nancy a réuni plus de trois cent personnes, conservateurs, bibliothécaires, relieurs, élèves des écoles de reliure, éditeurs, libraires... C'est la première réunion de toutes les professions qui tournent autour de la reliure.

Il a permis de faire le point sur la situation de la reliure en France : elle reste majoritairement artisanale, malgré les appels de l'EPBF à une plus grande modernisation ; elle répond aux exigences de qualité, mais pas de prix (la reliure industrielle revient en moyenne de 60 à 200 F en France, contre 30 à 50 aux Etats-Unis). Il manque en France un secteur de reliure semi-industrielle qui répondrait à ces deux critères. Il a aussi souligné l'importance des besoins des bibliothèques en matière de reliure, illustrés par les interventions de conservateurs de différentes bibliothèques.

Le colloque a abouti à plusieurs propositions d'actions à mener :

- ▷ former le personnel des bibliothèques à la connaissance des techniques de fabrication et de reliure des livres.
- ▷ rassembler des données statistiques sur la reliure. Il est important de mesurer les besoins des bibliothèques en matière de reliure, pour permettre notamment aux relieurs de mesurer l'ampleur du marché, et de moderniser leur appareil de production en conséquence. Il est donc nécessaire de mener une enquête spécifique sur la reliure, et plus généralement sur l'économie des bibliothèques pour connaître la place de la reliure dans l'organisation des établissements.
- ▷ créer un laboratoire, confié éventuellement à la BnF, pour évaluer les matériels et techniques de reliure.
- ▷ créer un lieu de dialogue et de réflexion entre les relieurs et les bibliothèques.

Un nouveau rapport sur la reliure à la BnF

En février 1994, une nouvelle enquête est menée pour la BnF, par la société Tétra : « *La reliure. Monde Professionnel. Ateliers de reliure. Stratégie BnF.* » Ce rapport établit un

¹ Cf. Article de *Livres Hebdo*, 10 octobre 1993, en annexe.

Cf. *Reliure et Bibliothèques. Actes du colloque international « Reliure : la renaissance »*, Nancy, 7-8-9 octobre 1993, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1994 .

bilan critique de la situation des entreprises de reliure en France, et s'intéresse principalement aux entreprises industrielles ou semi-industrielles, dans le cadre plus général des sociétés exerçant des activités connexes à l'imprimerie.

L'analyse a porté sur les sociétés de reliure qui ont répondu à l'appel d'offre 1993, ou qui ont fait une demande de dossier de consultation. Elle concluait sur une profession moyennement performante, de productivité médiocre, investissant peu. Le monde de la reliure est principalement un tissu de très petites sociétés artisanales, à caractère familial, attachées à des savoir-faire manuels traditionnels, adaptées à la restauration et au prestige qui accompagne cette activité, mais rejetant par principe le traitement de masse professionnellement peu gratifiant. Seule une petite part des relieurs sont des entreprises qui envisagent une plus grande mécanisation de l'outil de production. La très faible culture d'entreprise des relieurs rend très difficile leur adaptation, et leur capacité d'autofinancement est aussi faible, sauf celles qui ont un effectif de plus de 60 personnes.

La seconde partie de ce rapport présente les quatre scénarios possibles en matière de politique de reliure de la BnF.

- ▷ régie directe partielle de la reliure par la BnF, avec mise en place d'un atelier interne
- ▷ concession : atelier mis en place à la BnF et géré par un groupe privé.
- ▷ gestion de la reliure, sous-traitance intégrale de la reliure du dépôt légal, des acquisitions et de la maintenance
- ▷ régie directe et sous-traitance

Ce rapport expose les avantages et les inconvénients de ces quatre scénarios, et préconise l'adoption du scénario 4.

Le conflit entre la BnF et la Chambre Syndicale : 1994-1996

La création de l'Institut Français de Reliure pour Bibliothèque (IFRB) en octobre 1994², dont le Président est Jean-Paul Oddos, de la BnF, et le vice-président, Jacques Ardouin, vice-président de la Chambre Syndicale de la Reliure-Brochure-Dorure ouvre un champ de réflexion nouveau à la suite du colloque de Nancy. Mais le conflit entre la BnF et la Chambre Syndicale reste ouvert, et le ton devient très polémique.

² cf. Statuts en annexe

M. Cossard, président de la Chambre Syndicale, après avoir constaté les retards de plusieurs mois des trains de reliure commandés par la BnF dans le cadre des marchés passés en 1993, met en cause la création d'ateliers internes de 8 000 m², qu'un appel à candidature pour fourniture et installation de mars 1995 a officiellement engagé. Selon lui, les besoins exprimés, de 200 00 à 400 000 documents à relier selon les sources, ne justifient pas ces investissements, puisque les ateliers de reliure artisanale peuvent répondre à eux seuls à une demande de 1,5 à 2 M de volumes.

En réalité, ces 8 000 m² concernent la totalité des ateliers et laboratoires ; les ateliers de reliure ne comprennent que 641m², et le seul retard est celui de *Reliural* pour les périodiques.

Il est très difficile de se faire une idée exacte des négociations qui ont eu lieu à ce moment : les chiffres donnés sont très variables, passant de 137 000 volumes à relier en interne à 85 000 puis 60 000, et semblent plus ressortir d'un argumentaire que de la réalité. Ceci est d'autant plus manifeste que la Chambre Syndicale a fait appel au politique pour obtenir gain de cause, à savoir la suppression ou tout au moins la diminution conséquente des ambitions de la BnF en matière de reliure. Lors des mois de juin et juillet les positions de la Chambre Syndicale et de la BnF se sont d'avantage crispées, M. Cossard allant jusqu'à demander la suppression totale des ateliers de reliure, tandis que la BnF augmente le nombre de documents qu'elle envisage de sous-traiter.

En janvier 1996, le projet d'équipement des ateliers internes est mis à l'étude auprès de la CIMIR (Commission interministérielle des matériels d'imprimerie et de reproduction), dont le secrétariat est assuré par le ministère de l'industrie.

Dans le courant de l'année 1996, un accord prend forme sur le nombre de documents à relier annuellement dans les ateliers internes de la BnF : 40 à 50 000 volumes, sur un total qui semble évoluer autour de 175 000, en reliure industrielle. Les conclusions de la CIMIR vont dans le même sens :

« la BnF doit redimensionner le projet et engager une opération de création plus modeste qui permettrait le traitement en interne d'environ 45 000 volumes (tous types de reliure confondus, dont 80 % en reliure mécanisée), avec un effectif d'environ 10 agents. [...] La BnF n'a pas a priori vocation à traiter en interne l'ensemble de ses ouvrages en interne, mais qu'elle doit avoir une possibilité limitée d'intervention pour maintenir en état les volumes qu'elle proposera en consultation.[...] il apparaît que la création souhaitée en matière de reliure et de restauration d'ouvrages doit se limiter à la

mise en oeuvre d'une cellule de production interne susceptible de répondre à la réalisation de besoins locaux ou présentant un caractère d'urgence ; en parallèle, l'ensemble des besoins doit faire l'objet d'un recensement précis de façon à établir un plan de charge annuel en collaboration avec les entreprises du secteur privé susceptibles d'apporter leur concours à la réalisation des produits spécifiques de la BnF. »

En octobre 1996, un nouveau marché est passé par la BnF pour les équipements de l'atelier de reliure, ce qui relance les critiques de la chambre syndicale.

C'est dans ce contexte très particulier que l'enquête sur la reliure, demandée à la suite du colloque de Nancy, a été menée en 1995 pour l'enquête quantitative et en 1996 pour l'enquête qualitative. Elle avait en fait pour objectif de mesurer le marché des bibliothèques pour les relieurs, et de savoir quels rapports existaient entre ces deux partenaires. Elle est la seule enquête sur ce sujet très mal connu, depuis le rapport sur la reliure dans les bibliothèques, réalisé en 1968 par la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique, et jamais publié.

Elle devait éviter de focaliser toute l'attention sur le problème de la BnF, et montrer que des rapports anciens et cordiaux existent entre bibliothécaires et relieurs. Cette enquête, l'existence de l'IFRB, mettent en lumière une pratique des bibliothèques encore peu étudiée, mais qui est liée aux politiques d'acquisitions et de désherbage, qui ont, elles, fait l'objet de bien des études et des théorisations.

B. Problématique et conditions de l'enquête

L'enquête sur « reliure et renforcement dans les bibliothèques » est née dans ce contexte très particulier, qu'il faut connaître, mais dont il ne faut cependant pas surestimer l'influence. En effet, les problèmes qui ont mobilisés les relieurs, représentés par la Chambre Syndicale de la Reliure-Brochure-Dorure, et en particulier son président, Maurice Cossard, la BnF et la DLL, sont centrés sur les acquisitions massives pour le Haut-de-Jardin de Tolbiac de la BnF, et les promesses de reliure qui ont été faites à cette occasion.

Une telle enquête méritait un approfondissement, pour mesurer les problèmes auxquels sont confrontés les bibliothèques en règle générale et les relieurs, et répondre aux questions qui se posent sur un sujet aussi mal connu que la politique de reliure en bibliothèque aujourd'hui. En effet, il semble difficile de faire l'économie des très nombreuses questions qui concernent la reliure, mais entrent également dans la politique générale d'un établissement, dans la gestion des collections, et dans la réflexion sur les conditions de mise à disposition des documents pour les lecteurs.

Quelle est la place de la reliure dans les préoccupations des conservateurs ? Les bibliothèques ont-elles réellement le souci de séparer la reliure traditionnelle de la reliure industrielle, en fonction des usages et de la qualité de l'ouvrage : ouvrage neuf mis en circulation rapidement, ouvrage du fonds abîmé, ouvrage à restaurer (ce qui implique qu'on lui reconnaisse une certaine valeur patrimoniale) ? La reliure est-elle réellement individualisée par rapport à la restauration ? Quelles sont les relations des bibliothèques avec leurs relieurs ?... Ce qui semble évident pour la BnF l'est peut-être moins au niveau des bibliothèques publiques, et moins encore pour les petites structures.

La part faite à la Bibliothèque Nationale de France dans notre étude est volontairement restreinte. Certes, son rôle ne pouvait pas être occulté et il était indispensable de connaître sa politique : l'entretien avec Mme Marie-Lise Tsagouria¹ a permis de faire la différence entre la politique de reliure pour le libre accès de Tolbiac, pour les magasins et pour les départements qui restent à Richelieu. Mais la politique de reliure de la BnF et celle des autres bibliothèques

¹ Direction des services de la conservation.

publiques se situe sur une échelle trop différente pour que des conclusions puissent être tirées à partir de la comparaison de ces données.

Nous avons donc choisi de centrer notre étude sur un échantillon de bibliothèques publiques. Le problème de toute étude sur un échantillon est la représentativité de celui-ci ; néanmoins, à moins de prétendre à une étude exhaustive, il faut poser comme principe que l'échantillon choisi n'est que, mais est bien, une photographie de la situation réelle à un moment donné : celle de la reliure dans les douze bibliothèques choisies.

Les bibliothèques choisies sont celles de Haute-Normandie, c'est-à-dire :

la bibliothèque municipale classée du Havre

la bibliothèque municipale classée de Rouen

la bibliothèque municipale de Dieppe

la bibliothèque municipale d'Evreux

la bibliothèque universitaire du Havre

la bibliothèque universitaire de Rouen

la bibliothèque départementale de prêt de Seine-Maritime (Rouen)

la bibliothèque départementale de prêt de l'Eure (Evreux)

La situation des bibliothèques de Paris est tellement différente de ce qui se passe en Haute Normandie, qu'il a semblé utile de faire un sondage sur les pratiques en matière de reliure dans plusieurs établissements parisiens. Ce sont d'une part la bibliothèque Mazarine, et d'autre part trois services qui dépendent de la Ville de Paris : la bibliothèque Forney, la bibliothèque André Malraux (6^{ème} arrondissement), et le Service Technique des Bibliothèques de la Ville de Paris.

Cette étude est centrée sur les bibliothèques, mais ne peut faire l'impasse sur les principaux intéressés que sont les relieurs. Il aurait été souhaitable de rencontrer les relieurs, de savoir quels sont leurs liens, leurs problèmes éventuels et leurs attentes face aux bibliothèques. En raison du temps imparti, il a été impossible de mener à bien cette investigation. Néanmoins, il a été possible de rencontrer M. Laurenchet, directeur de la société *Reliural*, représentant des entreprises de reliure industrielle à la Chambre Syndicale. Il a évoqué les difficultés avec la BnF, les rapports satisfaisants avec les autres bibliothèques publiques, qui représentent 50% de sa clientèle, la nécessité d'une norme de reliure, et l'équipement et l'informatisation des entreprises. L'enquête a d'autre part permis de mieux

cerner quels sont les rapports des bibliothèques avec les relieurs extérieurs, entreprises ou artisans, quel est le degré de satisfaction des conservateurs sur la qualité de leur travail, leurs prix et leurs délais.

Il a paru également intéressant de savoir ce que pensent les bibliothèques des nouveaux services proposés par l'entreprise *Bibliotéca*, si elles ont recours à cette société particulière, ou à d'autres maisons d'éditions qui proposent des livres pré-reliés, et quels avantages et/ou inconvénients elles y trouvent.

La question de la reliure est indissociable de celle des acquisitions et du désherbage. Dans plusieurs des établissements, les conservateurs rencontrés ont évoqué spontanément la politique de désherbage en rapport avec celle de la reliure. Il est en effet certain que la question de la reliure, mal connue encore, touche de près celle analysée depuis plusieurs années dans les bibliothèques de la mise au pilon des ouvrages en trop mauvais état ou jamais demandés. C'est en fonction de la vocation de chaque bibliothèque, plus ou moins orientée vers la conservation ou la constitution d'un fonds de référence que doit se poser la question de la reliure. Il ne s'agit pas en effet seulement de savoir quel est le nombre de volumes reliés chaque année par tel ou tel établissement, mais plutôt selon quels principes ces choix sont faits. C'est pourquoi les raisons invoquées par les établissements qui ne font que très peu relier sont aussi intéressantes, car elles décrivent implicitement ce que les conservateurs considèrent comme essentiel pour l'établissement dont ils sont responsables.

Enquête auprès de 12 établissements

Bibliothèques Municipales	Bibliothèques Municipales Classées	Bibliothèques Universitaires	Bibliothèques Départementales de Prêt
Dieppe	Le Havre	Le Havre	Seine Maritime
Evreux			
Service Techniques des Bibliothèques de la Ville de Paris	Rouen	Rouen	Eure
Forney (Paris 4^o)		Mazarine	
André Malraux (Paris 6^o)			
5	2	3	2

II. Quelle politique de reliure pour quelle bibliothèque ?

A. Les bibliothèques visitées : taille, budgets.

Les douze établissements visités lors des entretiens avec les conservateurs sont très divers, tant par leur statut, leur taille, leurs budgets, leur offre documentaire, que par leur politique de reliure, qui nous intéresse plus particulièrement pour cette étude. Les directeurs des établissements n'ont pas été systématiquement rencontrés, mais plutôt les conservateurs ou bibliothécaires en charge de la reliure, ce qui explique que les données aient parfois été très difficiles à réunir. La plupart des bibliothèques municipales utilisent les tableaux récapitulatifs de la Direction du Livre et de la Lecture. Mais dans toutes les bibliothèques, les chiffres restent souvent approximatifs, ou correspondent à une fourchette plus ou moins large. Les chiffres donnés ici sont en majorité des prévisions budgétaires pour 1997, pas encore réalisées lors de l'enquête.

Tableau descriptif des bibliothèques 1 : collections, répartition, acquisitions

		nombre de volumes			répartition		acquisitions	
		libre accès	magasins	fonds ancien	livres	périodiques	livres	abonnements périodiques
BDP Seine-Maritime		300 000		0			20 000 0	20
BDP Eure		200 000		8 000			15-20 000	90
BM Le Havre		191 000	237 000	20 000		1 017	16 700	526
BM Rouen		150 000	300 000	120 000			7 700	1500
BM Dieppe		45 000		40 000			6-7000	170
BM Evreux		98 000	?	60 000			13 500	356
BM Paris A. Malraux		95 000	1 500	/			4200	210
BM Paris Forney		150 000	100 000	/		2 200	5 000	550
ST Paris		/	/	/			121 000	0
BU Le Havre	IUT	15 000		/			1 930	⇒ 2/3
	science	19 000	(8%)	/	61 500	1 000	2 600	
	sc. hum	27 500		/			4 700	
BU Rouen	sciences	37 000	(5%)	1 000		422	2 200 (900 titres)	200
BU Rouen	Lettres-droit	20 000	127 000	800		1 400	8 000	650
BU Rouen	pharmacie-médecine	45 000 (2/3)	(1/3)	3 000		1 208	2 000	511
Mazarine		3 000	500 000	dont 180 000		1 500	2 500-3 000 DL 1 500	650 DL 450-500

Tableau descriptif des bibliothèques 2 : budget acquisitions, budget reliure, reliure

	Budget acquisition			Budget périodiques	Budget reliure			reliure		
	1995	1996	1997		1995	1996	1997	nombre de volumes reliés	nombre de trains	volumes/ train
BDP Seine-Maritime	2,1 M	1,85 M	1,9 M		405 000	270 000	220 000	livres usagés : 500 livres neufs : ?	12 (selon types de reliure)	
BDP Eure	1,2 M ¹	1,3 M ¹	1,5M ¹				50 000 pelliculage : 150 000	externe 400 interne 1500	4	100
BM Le Havre	1,18 M	1,14 M	1,1 M	250 000		120 000	127 000		1/mois	enfants : 40 adultes : 40
BM Rouen ²	950 000	940 000	940 000			58 000	55 000	300 (livres + périodiques)	2	
BM Dieppe	560 000			77 000	80 000	60 000	60 000		4	
BM Evreux	1 M ³	1,3 M ²	1,1 M ²		75 000	75 000	75 000	800	3	
BM Paris A. Malraux ⁴	320 000	320 000	350 000	62 000	49 000	50 000	42 000	interne 3 000 externe 67	6	périodiques 10-30 livres 100-500
BM Paris Forney			970 000	120 000			655 000 ⁵	externe 2 500 - 3 000 interne ≈4 000	variable ≈15 périodiques : 2	?
ST Paris	18 M	15 M	11 M ⁶				externe 1,6 M	70 000	irrégulier	1 500

¹ budget acquisition tous supports

² il faut ajouter ce que reçoit la BM au titre du Dépôt Légal.

³ budget acquisitions livres. Tous supports 1997 : 1,8 M

⁴ budget propre à la bibliothèque, ne tenant pas compte des commandes reçues du Service Technique des Bibliothèques de la Ville de Paris.

⁵ budget global reliure 1997 : 655 000 F

service des livres : 215 000F

libre accès : 95 000F

fonds spéciaux : 145 000 F

périodiques : 125 000 F

+ fonds iconographiques (entoilage d'affiches)

⁶ budget général du Service Technique. Budget acquisitions livres : 1997 : 8,4 M.

	Budget acquisition			Budget périodiques	Budget reliure			reliure		
	1995	1996	1997		1995	1996	1997	nombre de volumes reliés	nombre de trains	volumes/ train
							interne 400 000	50 000		
BU Le Havre		2,5 M	2,9 M		4 000	1 000	1 000	≈ 20	1	22
BU Rouen sciences	1,8 M	2,4 M	1,6 M			245 000 (1/2 dépensé)	287 000 (?)	≈ 200	2	120
BU Rouen lettres-droit			2 M				350 000	1 500 / 1 800	1 (parfois 2)	
BU Rouen Pharmacie-Médecine		300 000	300 000	1.3 M		153 000	229 000	200		
Mazarine ⁷	250 000	250 000	270 000		100 000	100 000	100 000	externe 500 interne 20	2-3	100-200

⁷ Il faut ajouter ce que reçoit la bibliothèque Mazarine au titre du Dépôt Légal

Ces bibliothèques sont d'importance inégale tant par leur budget que par leur offre documentaire. Il est très difficile de trouver des critères pour élaborer une typologie des bibliothèques dans l'échantillon d'établissements qui ont servi pour cette enquête.

On peut néanmoins distinguer : - 4 bibliothèques de plus de 300 000 volumes¹
- 3 bibliothèques offrant 100 à 300 000 volumes²
- 6 bibliothèques de moins de 100 000 volumes³

Une telle répartition ne repose que sur l'offre documentaire, et ne prend pas en compte les budgets d'acquisition. Pour mesurer l'impact de la taille de la bibliothèque et de ses budgets sur sa politique de reliure on se heurte à une autre difficulté : le domaine particulier de la reliure est souvent très mal connu des conservateurs eux-mêmes, et les chiffres donnés sont parfois très imprécis.

Les questions de budget sont particulièrement délicates. Les budgets d'acquisition comportent ainsi parfois les budgets d'acquisitions des périodiques, qui font l'objet dans d'autres bibliothèques de lignes budgétaires particulières. De même, les budgets de reliure sont des lignes particulières, mais comportent différents éléments selon les établissements : le pelliculage y est parfois inclus, parfois traité à part ; de même, l'achat de fournitures destinées à l'atelier de reliure ou de pelliculage est réparti soit sur la ligne générale des fournitures de la bibliothèque, soit sur celle de l'équipement des documents. Il a donc parfois été difficile de donner un budget précis pour la reliure, qui ne comprenne ni le pelliculage ni les fournitures.

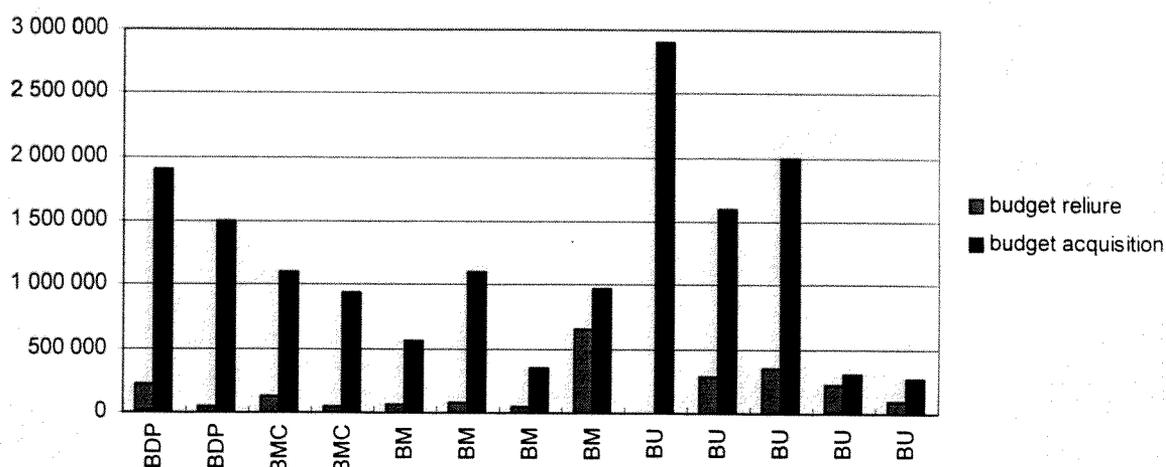
De même qu'il est difficile d'établir une typologie à partir des budgets d'acquisition, il est malaisé d'évaluer le rapport qui existe entre budget d'acquisition et budget de reliure ; en effet, ce ne sont pas nécessairement les bibliothèques dont les budgets d'acquisition sont les plus faibles qui ont les budgets de reliure les moins importants. L'exemple de la bibliothèque universitaire du Havre est parlant : le budget d'acquisition y est assez élevé, tandis que la reliure est presque inexistante, ce qui tient à sa situation particulière, sa politique étant pour l'instant tournée entièrement vers une mise à niveau documentaire, en parallèle avec l'ouverture de nouvelles filières à l'université. L'effet inverse peut se produire, et l'on voit que la bibliothèque Forney consacre à la reliure un budget qui représente l'équivalent de 60 % de son budget d'acquisition.

¹Mazarine, BM Rouen, BM Le Havre, BDP Seine Maritime.

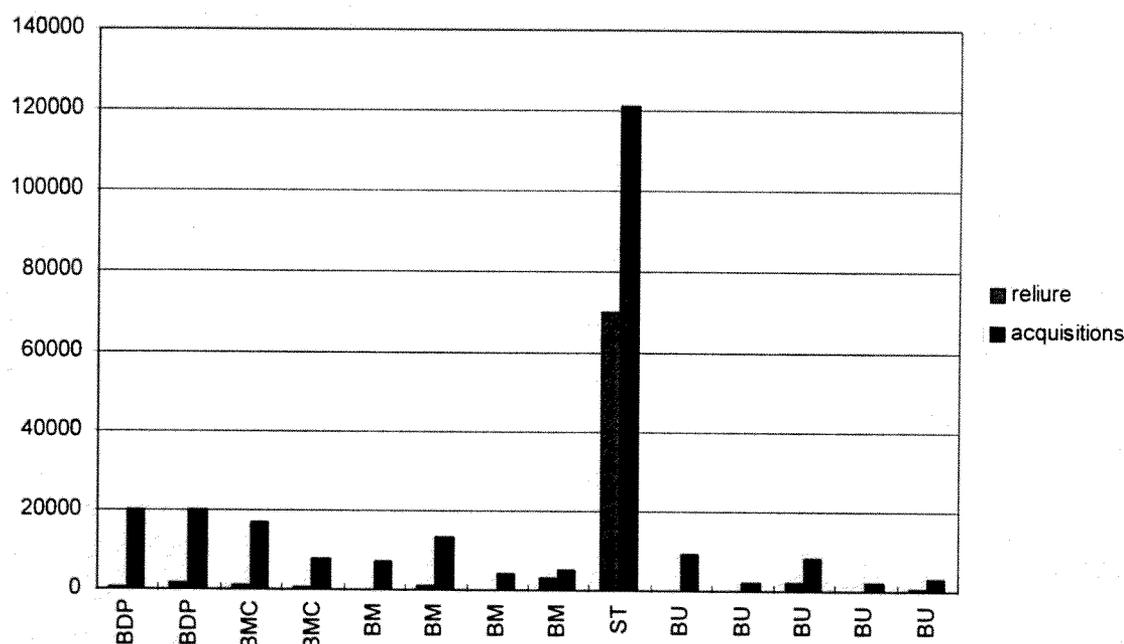
²BDP Eure, Forney, BU Rouen Lettres-Droit.

³BM Dieppe, BM Evreux, BM A. Malraux, BU Le Havre, BU Rouen Sciences, BU Rouen Pharmacie-Médecine.

Budget reliure par rapport au budget acquisitions



Nombre de volumes reliés / nombre de volumes acquis



La comparaison entre le nombre de volumes reliés et le nombre de volumes acquis est instructive, et montre la faible part de la reliure par rapport aux acquisitions. Le budget de reliure représente en moyenne l'équivalent de 17% du budget d'acquisition, tandis que le nombre de volumes reliés correspond à 8% du nombre de volume acquis, hors Service Technique de la ville de Paris. Ce tableau ne peut donner qu'une indication, car certains chiffres sont partiels : certains représentent le nombre total de livres reliés, d'autres le nombre

de livres reliés en interne ou en externe, d'autres enfin les livres neufs ou les livres abîmés seulement. Mais tels qu'ils sont ils donnent une image du tri que les bibliothécaires effectuent lors de la décision de relier. Reste à savoir quels sont les critères de cette décision.

B. Des politiques de reliure peu définies

La reliure est indissociable de la politique générale d'un établissement, au même titre que les acquisitions, le désherbage, l'informatisation, ou la présentation des documents.

« L'aspect des collections est important pour le public : c'est une question de respect du lecteur, d'éducation. On garde les livres moins longtemps maintenant, mais si on ne fait pas attention à l'état général des collections, ça se dégrade de plus en plus. »

(BM)

La reliure est un des aspect de la mise à disposition du public des documents et de leur conservation, mais ne fait en règle générale pas partie des priorités des bibliothèques ; la médiocrité des budgets qui lui sont alloués en est une indication ; à quelques rares exceptions près, celui-ci ne représente que l'équivalent de 0,03 à 18 % du budget d'acquisition. Quand les crédits des bibliothèques diminuent, les budgets de reliure sont les premiers touchés. Les deux exceptions sont la Bibliothèque Mazarine et la Bibliothèque Forney, deux bibliothèques spécialisées, ayant une vocation de conservation.

« la bibliothèque Forney est une bibliothèque spécialisée dans les arts décoratifs, les techniques des métiers d'art en particulier ; elle est à la fois bibliothèque de recherche et de prêt. Elle passe assez peu par le Service Technique des Bibliothèques de la Ville de Paris, car ses acquisitions sont particulières par rapport aux autres bibliothèque municipales. La politique en matière de reliure est selon le principe de la conservation des collections : on fait relier ce qu'on peut, en priorité les périodiques, les catalogues d'exposition. On ne fait pas de couverture souple pour le public. Il faut tout faire relier, car tout est destiné à la conservation. Beaucoup de livres sont déjà reliés. Les livres d'art sont parfois reliés à nouveau après quelques années. Tout ce qui correspond au fonds est relié, et on fait au moins une consolidation pour tout ce qui entre à la bibliothèque. » (Forney)

« La bibliothèque Mazarine est une bibliothèque de conservation, il faudrait faire beaucoup plus pour la reliure ; mais nous veillons à garder 10 % du budget pour la reliure. J'aimerais pouvoir faire plus. La politique de reliure doit s'accompagner d'une politique de conservation, pour laquelle nous achetons des pochettes de papier neutre, pour des livres du XIXème siècle ou du début du siècle. Les livres neufs ne sont pas reliés, ils sont mis à la disposition du public tels qu'ils se présentent à l'arrivée. »
(Mazarine)

« Notre politique est très nuancée ; on essaye de relier ce qui est fragile, et ce qui risque d'être le plus demandé (les usuels). Nous partageons les crédits entre le sauvetage de livres importants du début du siècle, ce qui est presque du travail de restauration, et la reliure de périodiques, en particulier ceux des sociétés savantes. »
(Mazarine)

Le lien entre reliure et conservation patrimoniale est net. Cependant ce n'est pas là la priorité ni la vocation de la majorité des bibliothèques, et certains conservateurs refusent de donner une valeur de conservation à certains documents.

« Tous les périodiques n'ont pas vocation à être conservés ici ; il faudrait une conservation partagée entre les bibliothèques : celles qui conserveraient relieraient. Le fait de relier les collections leur donne une valeur de conservation. » (BU)

Il faut établir des critères de choix, en rapport avec les politiques des établissements. C'est à ce niveau que l'on prend conscience que la politique de reliure est très souvent empirique, et qu'il est malaisé de la définir. On peut montrer les priorités en matière de reliure, livres neufs, livres abîmés, périodiques :

	BM	BMC	BU	BDP	Paris	total
livres neufs	1	2		2	3	8
livres usagés	2	1	5	1		9
périodiques		2	5		2	9

Il ressort également de ces entretiens des grandes tendances sur les types de livres que les bibliothèques relient le plus souvent :

collections fragiles, classiques	2	2	1	2		7
----------------------------------	---	---	---	---	--	---

BD	1	1		2	1	5
presse locale	1	1		2		4
manuels	1		3			4
poches	1			1	1	3
documentaires	1			1	1	3
nouveautés grand public (best sellers)		2			2	4

Mais les conservateurs manquent de moyens pour concevoir des grilles qui leur permettraient de prévoir l'usage de livre et la nécessité de le faire relier ou non. Les critères de choix pour la reliure des livres neufs les plus fréquemment cités viennent de l'expérience de chaque bibliothécaire :

	BM	BU	BDP	Paris	total
fréquence de sortie		4	2		6
état du livre	1	3	1		4
nouveautés	1	1			2
collection	1			1	2
conservation : classiques	2		1		3
périodiques		1		1	2
fonds local			1		1

Chaque bibliothèque procède donc au coup par coup, et fait relier une sélection de documents.

Ce sont en majorité soit des livres soit des périodiques neufs :

« [Notre politique] a évolué : avant, on couvrait tout nous-mêmes, on ne reliait rien neuf. Il y a 5 ou 6 ans, nous avons fait faire le gros de la reliure : des livres abîmés, à réparer. C'était au moment de l'informatisation, et du désherbage. On a trouvé intéressant de faire relier neuf des livres très demandés : BD enfants, livres de poche collés, avec report de couverture à l'extérieur. Nous nous sommes équipés d'une machine pour réparer les livres, avec un agent du patrimoine formé. » (BDP)

« Nous pouvons consacrer 12% du budget des acquisitions à la reliure. Pour les périodiques, le budget de reliure est imposé en théorie, mais pas toujours utilisé. En fait, on fait au coup par coup : on relie ceux qui sortent souvent et qui sont les plus fragiles. Pour atteindre les budgets, il faudrait tout relier. Pour les livres, je suis plutôt adepte du désherbage, pour ne pas laisser aux lecteurs des livres obsolètes ou trop abîmés ; le fait de les relier leur donne une valeur de conservation. » (BU)

« La reliure est une volonté, un choix. Il faut avoir la volonté de dépenser 12 % de son budget pour la reliure, car cela demande un surcroît de travail, surtout pour le traitement. C'est nécessaire pour donner un aspect convenable à la bibliothèque, pour faciliter le rangement, et pour faire durer un peu les classiques. Un magasinier fait de petits travaux de consolidation sur des livres abîmés qui sortent peu. On fait surtout de la reliure pour les livres les plus récents de la salle, les plus demandés. Il n'y a pas de tradition de reliure de périodiques : on fait celle de certains titres courants ou particulièrement fragiles, mais jamais de manière rétrospective. La durée de vie et d'intérêt de certains livres est réduite dans beaucoup de disciplines. » (BU)

Il faut mettre à part le cas particulier du Service Technique des Bibliothèques de la Ville de Paris ; toutes les acquisitions généralistes des 64 bibliothèques de Paris passent par ce Service, sur des listes établies en collaboration ; elles sont commandées et payées par le ST, qui se charge aussi de les relier, soit en atelier interne, soit en passant des marchés avec trois entreprises de reliure.

« Il y a de moins en moins d'argent, mais autant de volumes achetés par le Service Technique, soit autour de 120 000 ; ce sont les crédits de reliure qui baissent. On privilégie de plus en plus les traitements légers, le réemboîtage ; on fait plastifier ou réemboîter les livres que l'on faisait relier avant. Le Service technique ne fait relier que les livres neufs ; les bibliothèques de Paris peuvent confier les livres usagés au prestataire sur devis, sur le prix de base auquel on ajoute le temps passé. Les périodiques sont aussi traités par les bibliothèques elles-mêmes. »

L'exemple de la Bibliothèque André Malraux illustre la collaboration avec le Service Technique : la bibliothèque passe à la fois des commandes au ST pour tout ce qui concerne ses fonds généralistes, et dispose d'un budget particulier pour les acquisitions et la reliure de ses fonds spécialisés de cinéma.

« Tous les livres reçus du Service Technique sont consolidés, collés, avec une reliure économique, sauf les nouveautés très demandées qui arrivent directement, seulement couvertes, et ne sont prêtées qu'une semaine. 80% des livres sont achetés et équipés par le Service Technique, et l'équipement n'est pas facturé à la bibliothèque. Le fonds cinéma prend entre 90 et 95 % du budget reliure, en particulier pour les

périodiques. Ce fonds est spécifique à la bibliothèque André Malraux, et sa nature fait qu'il commande et relie beaucoup hors du circuit Service Technique. » (BM)

Il y a donc trois types de reliure à Malraux : celle des livres achetés et reliés par le Service Technique ; celle des livres achetés par la bibliothèque et reliés à l'extérieur par les relieurs avec lesquels la ville de Paris a des marchés, et celle des livres achetés par la bibliothèque et reliés en interne.

Cependant, il arrive que certaines bibliothèques fassent très peu relire ; les raisons invoquées pour ne pas faire relire tous ou certains livres⁴ sont diverses :

	BM	BU	BDP	total
rachat des livres abîmés	1	1	1	3
manque de crédits	1	1		2
éditions vite périmées		2		2
délais de mise à disposition du livre rallongé		2		2
absence de réflexion sur la reliure	1	1		2

La décision de ne pas relire est due soit à un contexte particulier de manque de crédits, soit, et c'est plus grave, à une absence de réflexion générale sur la conservation et les conditions de mise à disposition des documents.

« Il n'y a pas de politique de reliure car personne ne s'en occupe, il n'y a pas de crédits : c'est très empirique. Il y a de moins en moins de crédits pour la bibliothèque, et ce sont les crédits de reliure qui sont les premiers touchés. » (BM)

« La bibliothèque universitaire a pour politique documentaire la fourniture des ouvrages et périodiques en relation avec les enseignements dispensés à l'Université. C'est un fonds documentaire peu important, qui est toujours en cours de mise à niveau, et la préoccupation des responsables de section est encore en priorité de constituer des collections plutôt que de consacrer des crédits à la reliure. La section Sciences humaines et sociales conserve des collections de périodiques dont certains titres sont reliés. Mais il n'y a pas encore eu de réflexion approfondie sur une politique de reliure. » (BU)

« La section sciences a fait un test, elle a relié quelques manuels ; mais la nouvelle édition paraît très vite ; si on attend que le livre soit un peu usé, la nouvelle édition est déjà parue. Les manuels, très utilisés, sont forcément très vite détériorés. Mais

le temps pris pour la reliure nuit au service de l'utilisateur en immobilisant plusieurs semaines ces documents très demandés. De plus, certains livres connaissent des éditions multiples, et l'édition reliée sera vite remplacée par une nouvelle, qu'il faudra à son tour relier avec des temps d'attente pour le public. Les manuels sont donc remplacés par les éditions successives lorsque l'usage les a rendus difficiles à communiquer.» (BU)

« Le Conseil de la Documentation de l'Université a fixé à 12% des acquisitions le budget de la reliure. Les sections sont responsables de leur politique. Les décisions sont prises au coup par coup, mais mieux vaut racheter que relier. Il faudrait éviter de passer un marché, donc de dépasser 300 000F ; mais dans 2 ou 3 ans, nous serons sans doute obligés de passer un marché pour toute l'Université, pas seulement pour la BU. Le fournisseur n'est pas forcément celui que l'on veut ; pour ne pas prendre le moins-disant, il faut justifier qu'un autre est meilleur, ce qui est impossible : il est très difficile d'évaluer la qualité de la reliure. » (BU)

C. La Part de *Bibliothéca* dans la politique de reliure des bibliothèques

Bibliothéca est une entreprise récente⁵, fondée en 1995 par un libraire, Gérard Landrieux, en association avec un relieur, qui propose des livres pré-reliés aux bibliothèques, pour un surcoût modéré. Les catalogues mensuels proposent une sélection de nouveautés, comme les prix littéraires, de bandes dessinées, de livres en gros caractères, de livres épuisés (de plus de 70 ans, donc libres de droits, constituant un fonds de classiques), de livres de poche, de dictionnaires... Ces catalogues sont adressés à toutes les bibliothèques, qui commandent directement à l'entreprise, et reçoivent les livres dans des délais assez courts.

La moitié des bibliothèques de notre échantillon ont déjà fait appel à l'entreprise *Bibliothéca*, ou envisagent de le faire. Il faut y ajouter une autre entreprise qui propose, dans des conditions différentes cependant, des livres pré-reliés du même type : le *Grand Livre du Mois*, auquel la BDP de l'Eure a recours.

⁴ sauf Paris, qui a une politique de reliure ou de renforcement systématique

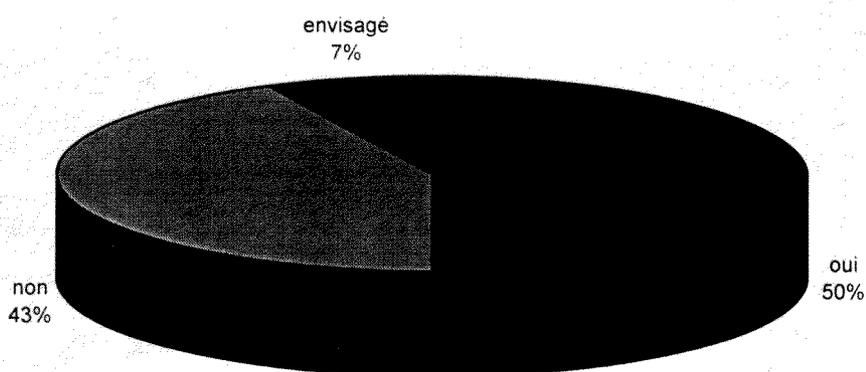
⁵ Cf. articles de Livres Hebdo, n°233, janvier 1997, et n° 260, septembre 1997, en annexe

	Bibliothéca			budget	nombre de volumes	types de livres
	oui	non	envisagé			
BDP Seine-Maritime	×			46 000 F ¹ 20 000 F ²		ouvrages de fonds et grand public
BDP Eure	×			70 000 F		littérature grand public ou de fonds
BM Rouen (annexe)	×				150-200	nouveautés
BM Dieppe	×				100-200	BD jeunesse romans (nouveautés), BD adulte
BM Evreux	×			10 000 F		nouveautés quelques livres du fonds
BM Paris A. Malraux	×					BD jeunesse
ST Paris	×			600 000 F	5 000	BD poches
BM Le Havre			×			classiques
BU Le Havre		×				
BU Rouen (sciences)		×				
BU Rouen (lettres-droit)		×				
BU Rouen (pharmacie-médecine)		×				
BM Paris Forney		×				
Mazarine		×				

¹ sur le budget acquisitions

² sur le budget reliure

Faites-vous appel, ou envisagez-vous de faire appel à Bibliotéca ?



Ce sont exclusivement des bibliothèques de lecture publique, bibliothèques municipales de villes moyennes et bibliothèques départementales de prêt, mais aussi le Service Technique des Bibliothèques de la Ville de Paris, qui commandent ce type de livres. Le catalogue de *Bibliotéca* est adapté aux besoins des bibliothèques de lecture publique, aussi bien pour les bandes dessinées adultes et jeunesse, que pour les nouveautés romanesques, et les classiques littéraires.

« Nous commandons les BD de la section jeunesse, en commandes directes. C'est la première année que la ville de Paris travaille avec eux » (BM)

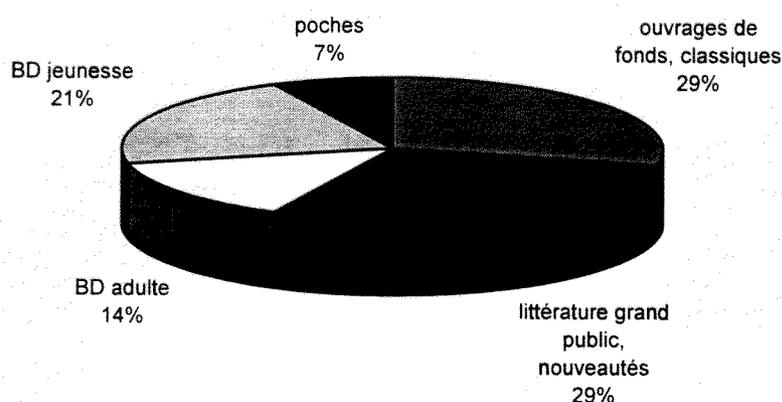
« Une des annexes commande environ 150 à 200 livres par an à Bibliotéca, sur un total de 800 acquisitions ; ce sont surtout des nouveautés. » (BM)

« Nous avons commandés pour la première fois cette année des BD pour la section jeunesse, et des romans, surtout des nouveautés, et des BD pour la section adulte. » (BM)

« Nous envisageons de leur commander plutôt des classiques dès l'année prochaine. Si le catalogue recouvre ce que la bibliothèque achète et fait relier, on fera de moins en moins de reliure » (BM)

Dans les sept bibliothèques qui commandent à *Bibliotéca*, les types de livres les plus souvent cités sont les suivants :

ouvrages de fonds, classiques	4
littérature grand public, nouveautés	4
BD adulte	2
BD jeunesse	3
poches	1



La satisfaction est plutôt générale :

« Il y a un marché négocié pour la première année cette année avec *Bibliothéca*. Le Service Technique commande les nouveautés les plus urgentes, qui sont disponibles en trois semaines. Les bibliothèques peuvent utiliser ce marché, mais le font peu. Les livres sont de bonne qualité ; les BD sont très bien mais chères ; les poches sont très bien aussi. » (Service Technique des Bibliothèques de la ville de Paris)

« nous avons choisi des titres dans toutes les rubriques du catalogue. C'est très bien, ils ont un très bon choix pour les BDP ; on trouve à la fois des ouvrages de fonds et grand public. » (BDP)

Cependant quelques critiques sont exprimées :

nous commandons « pour la littérature grand public ou de fonds. Mais pas les BD enfants car les feuilles ne tiennent pas. » (BDP)

« Je ne me suis même pas posé la question ; j'ai eu une expérience de mauvaise qualité dans mon précédent poste. » (BU)

L'autre réticence à commander des livres à *Bibliothéca* vient du soucis de maintenir le commerce local, donc de faire appel aux libraires de la ville :

« nous achetons des nouveautés et quelques livres reliés du fonds. Mais nous préférons faire travailler les libraires locaux. » (BM)

Ce catalogue ne peut pas concerner pour l'instant les bibliothèques universitaires, en particulier celles de sciences, qui ne trouvent pas de titres correspondant à leur spécialité : mais ce n'est pas la raison invoquée par les conservateurs. Au contraire, ceux-ci font la comparaison avec les éditions pour bibliothèques anglo-saxonnes, qui sont reliées par l'éditeur lui-même, ce qui leur assure une plus grande solidité. Les bibliothèques universitaires se démarquent des bibliothèques de conservation, et ne sont pas prêtes à payer plus cher pour un livre, même pré-relié. Ce serait une orientation très différente des choix actuels d'acquisitions dans les BU.

« La durée de vie et d'intérêt du livre est réduite pour certaines disciplines. Les livres du catalogue ne sont pas intéressants pour les sciences. Il faudrait des critères d'achat nouveaux pour passer un marché avec eux. » (BU)

« Nous ne travaillons pas encore avec eux. Nous n'avons pas de critères d'achat. » (BU)

Le critère invoqué est ici plus d'ordre économique que bibliothéconomique.

Il faut remarquer également que la bibliothèque de la faculté des Lettres de Rouen, pas plus que la bibliothèque Mazarine, qui pourraient trouver un certain nombre de titres correspondant à leur politique d'acquisition, ne font appel à *Bibliothéca*.

Cette entreprise ne peut pour le moment se positionner que sur le créneau des nouveautés, grâce à des accords avec les éditeurs, ou des classiques, des ouvrages de fonds libres de droit. Mais en deux ans, *Bibliothéca* a su se positionner très sérieusement sur le marché des livres reliés réservés aux bibliothèques, sans susciter apparemment de réserves ni de critiques chez les bibliothécaires. Ceux-ci sont au contraire plutôt satisfaits de se voir épargner les délais et les prix d'une reliure. Malgré tout, une reliure type *Bibliothéca* ne peut concurrencer une nouvelle reliure ; elle permet seulement de prolonger la durée de vie d'un livre dont l'acquisition est urgente, comme les nouveautés, ou qui sera de toute façon très vite remplacé, car beaucoup lu et donc abîmé, comme les bandes dessinées. C'est donc dans un créneau finalement assez restreint que se place *Bibliothéca*, mais qui concerne toutes les bibliothèques de lecture publique. Reste à savoir si cette entreprise est réellement capable de faire concurrence aux relieurs industriels, en diminuant de façon perceptible le nombre de livres que les bibliothèques font relier.

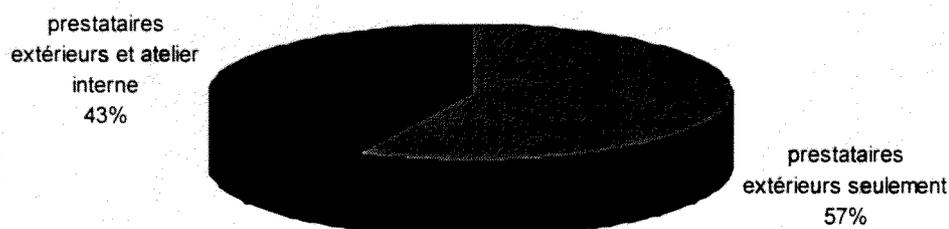
III. Relieurs extérieurs ou ateliers internes : choix ou non-choix ?

A. Les bibliothèques et les relieurs extérieurs

1. Atelier interne ou relieur extérieur ?

Toutes les bibliothèques font appel à des prestataires extérieurs pour effectuer leur travaux de reliure, de façon exclusive ou en combinaison avec des ateliers internes.

Les raisons de ces choix sont assez difficiles à évaluer : les ateliers internes existent depuis de nombreuses années dans les bibliothèques, et les conservateurs ont pris l'habitude de les utiliser. Il est malaisé d'estimer la rentabilité de ces ateliers, dans la mesure où le budget de l'atelier est réparti sur plusieurs lignes, personnel, fournitures et la reliure. Aucun des établissements visités n'a apprécié le coût de son atelier avec une comptabilité analytique. Aucune bibliothèque ne fait tout relier en interne.

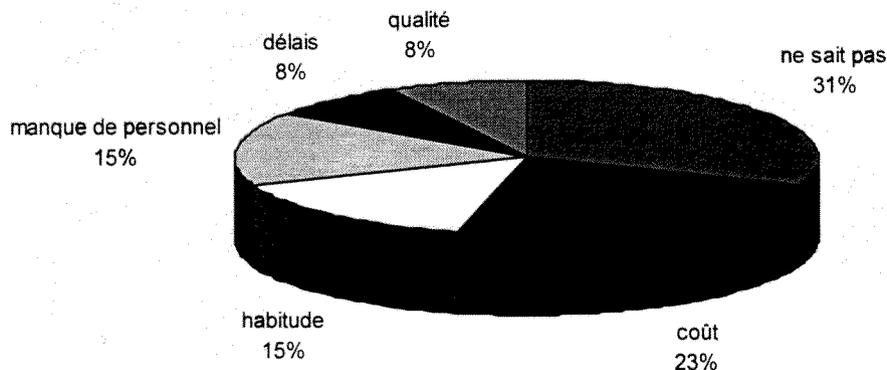


Il est donc impossible de comparer le coût d'un livre relié en interne à celui d'un livre sous-traité.

Les raisons invoquées pour le choix de tel ou tel relieur sont également floues, car peu de bibliothèques ont effectué des études de marché sur les entreprises de reliure. Il faut excepter le Service Technique des Bibliothèques de la Ville de Paris, et donc les bibliothèques

municipales de Paris, qui a fait une véritable étude avant de passer des marchés avec trois entreprises de reliure.

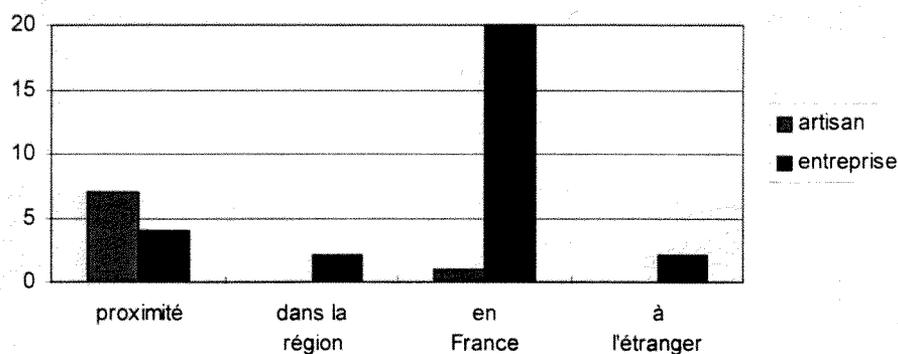
Critères de choix d'un atelier interne ou d'un relieur extérieur



Presque la moitié des bibliothèques travaillent avec des relieurs extérieurs sans avoir réellement établi de critères de sélection, par habitude ou manque d'éléments de comparaison entre le prix de revient de la reliure en interne et en externe. L'insuffisance des chiffres de référence, l'imprécision de ceux-ci et des délais estimés par les conservateurs, laissent penser que même lorsque les notions de délais, de coût et de qualité sont invoquées, les conservateurs manquent de moyens et de références pour les mesurer.

Plus sûr est le fait que la localité dans laquelle se situe l'entreprise n'intervient pas comme critère de sélection pour la reliure industrielle. C'est au contraire déterminant lorsqu'il s'agit de la reliure manuelle, du fonds local ou ancien, pour des travaux qui demandent des relations étroites entre le relieur et le conservateur : la majorité des bibliothèques fait appel à des artisans relieurs qui exercent dans leur ville même, ou dans une ville pas trop éloignée ; le fonds ancien de la bibliothèque du Havre travaille ainsi avec un relieur de St Malo, celui de Rouen avec un relieur de la ville. La majorité des travaux de reliure industrielle se fait en France, en particulier à Paris, au Mans et à Nancy, ce qui s'explique pour la Haute-Normandie où il y a très peu d'entreprises de reliure, et aucune véritablement importante. L'éloignement géographique est compensé par des tournées fréquentes, et par la présence de représentants de ces sociétés dans la région Haute-Normandie et à Paris.

Répartition géographique



2. Critères de choix des prestataires extérieurs

Le choix d'une entreprise de reliure répond à quelques critères, invoqués par les conservateurs, mais pas décisifs. Le choix se fait souvent par élimination : une fois qu'un relieur est choisi, les conservateurs prennent l'habitude de travailler avec lui ; mais si les prestations ne satisfont plus, ou si des erreurs se produisent de manière répétée, un autre est choisi l'année suivante. Ce sont des pratiques très empiriques : la qualité, critère décisif, n'est pas évaluée à l'avance sur échantillon, sauf par le Service Technique des Bibliothèques de la Ville de Paris, mais une fois les trains reliés reçus. Il en va de même pour les délais. Seuls les coûts sont examinés avant de passer la commande, et peuvent être considérés comme un facteur réhibitoire par certains établissements. Mais en règle générale, les prix, mêmes élevés, n'entrent pas en ligne de compte si la qualité est bonne.

Les bibliothèques et leurs relieurs *

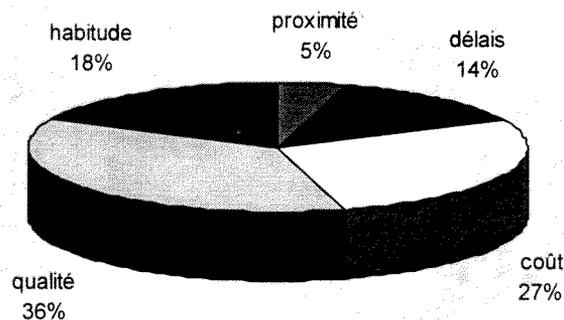
relieur	type	adresse	client	type de livres reliés	nombre de volumes reliés /an	nombre de train de reliure/ an	délais et appréciation	prix estimé par les bibliothèques	
								par volume	total
A. Thuot	artisan	Eu	BM Dieppe (jusqu'en 1996)	livres anciens					
AIPHEMAT	atelier d'handicapés	Le Havre	BU Le Havre 1996	périodiques	15	1	3 mois		4250 F
Ateliers Saint-Luc	entreprise	Le Mans	BM Le Havre	classiques très empruntés BD jeunes collections fragiles et synthétiques (type Bouquins)	800-1000 (avec Nageotte)	1/ mois	3 semaines ou +	cf liste prix	
ateliers Saint-Luc	entreprise	Le Mans	BU Le Havre 1997		22	1	2 mois	45 F	
Ateliers Saint-Luc	entreprise	Le Mans	BDP Seine Maritime	livres neufs		3-4	?	12 F	120 000 F
Ateliers Saint-Luc	entreprise	Le Mans	BM Evreux	livres abîmés, livres fragiles (catalogues d'art, documentaires...)	800	3	4-6 semaines	40-50 F hors grands formats	75 000 F
Ateliers Saint-Luc	entreprise	Le Mans	BDP Eure	BD souples adultes	50		+ de 6 semaines	72 F	
Ateliers Saint-Luc	entreprise	Le Mans	Mazarine	périodiques livres abîmés			4-6 semaines	100-200 F	
B. Denis	artisan	Rouen	BM Rouen (centrale)	périodiques		1 (septembre)		3 000 F ?	
B. Denis	artisan	Rouen	BU Rouen Lettres Droit	livres très abîmés	10-15				
Boulangier	artisan	Paris	Forney				4-6 mois	200-230 F	
Brochages Industriels Elbeuviens	entreprise	St Aubin Lès Elbeuf	BDP Seine Maritime	livres usagés	500	3	?	100 F	50 000 F

* Il est impossible d'estimer le prix moyen de la reliure en divisant le budget reliure par le nombre total de volumes reliés par an : les chiffres fournis par les bibliothèques sont très rarement complets, et très imprécis.

relieur	type	adresse	client	type de livres reliés	nombre de volumes reliés /an	nombre de train de reliure/ an	délais et appréciation	prix estimé par les bibliothèques	
								par volume	total
Brochages Industriels Elbeuviens	entreprise	St Aubin Lès Elbeuf	BU Rouen. Pharmacie Médecine	monographies	120	1 (juillet)			
Brochages Industriels Elbeuviens	entreprise	St Aubin Lès Elbeuf	BDP Eure	albums enfants			4-5 semaines		
Filmolux	entreprise	Paris	BM Dieppe	neufs : BD, collections fragiles (Découverte Gallimard, documentaires...), best sellers usagés : romans adultes.	?	4	1 mois +		60 000 F
Filmolux	entreprise	Paris	BU Rouen. Pharmacie Médecine	périodiques	100	2	1 à 2 mois	300 F pour une année de périodiques	
Filmolux	entreprise	Paris	BU Rouen Sciences	périodiques	800	1 parfois 2	1/2 à 2 mois	300 F	
Filmolux	entreprise	Paris	BU Rouen Lettres Droit	monographies et périodiques	1800	1	2 mois	170 F HT	
Filmolux	entreprise	Paris	BDP Eure	tous livres neufs + filmoluxage			4-5 semaines	80 F collé 94 F cousu	
France Film Eure Film	entreprise	Damville	BM Le Havre	presse locale					
Henri Benbista	artisan	Paris	Mazarine	reliure traditionnelle cuir : usuels			3 mois	300F	
Jacqueson			Forney	périodiques	500		4-6 mois	260-340 F	
Laroliure	entreprise	Paris (Québec)	ST Paris	tous types de livres (neufs) reliure--consolidation			4-5 semaines	cf. guide interne	marché ≈ 0,35/0,6 MF
Le Teneur	artisan	Saint Malo	BM Le Havre- fonds ancien	livres XVI					
Minet	artisan	Paris	Forney	catalogues			4-6 mois	200-230 F	

relieur	type	adresse	client	type de livres reliés	nombre de volumes reliés /an	nombre de train de reliure/ an	délais et appréciation	prix estimé par les bibliothèques	
								par volume	total
Nageotte	entreprise	Montbouy (45)	BM Le Havre		800-1000 (avec Saint-Luc)	1/ mois	1 mois ou plus moyen	cf liste prix	
Nageotte	entreprise	Montbouy (45)	BDP Seine Maritime	BD jeunes		3	?		15 000 F
Noblecourt	entreprise		A. Malraux	collections spécialisées	?				
Reliural	entreprise	Paris	BU Rouen Sciences	monographies		1	1½ à 2 mois	120 F 50 F en économique	
Reliural	entreprise	Paris	BU Rouen Lettres Droit	monographies		1	2 mois	152 F HT	
Reliural	entreprise	Paris	BDP Eure	livres d'art			4-5 semaines		
Reliural	entreprise	Paris	Mazarine	livres abimés					
Renov'livres	entreprise	Nancy	BDP Seine Maritime	poches neufs		3	?	25 F	30 000 F
Renov'Livres (Clément)	entreprise	Nancy	BM Rouen (annexes)	collections fragiles : poche, art, documentaires; best-sellers.	300	1 (mars)	1 mois 2-3 mois pour BD	30 à 80F selon le format	15 000 F
Renov'Livres	entreprise	Nancy	ST Paris	tous types de livres (neufs) plastification-consolidation			4-5 semaines	cf. guide interne	marché ≈ 1,05 MF
Renov'Livres	entreprise	Nancy	Forney	livres neufs du prêt livres neufs accès libre	1 000 1 000		4-6 mois	200-230 F 70 F	
Riley, Dunn & Wilson	entreprise	Ecosse	ST Paris	tous types de livres (neufs) plastification			4-5 semaines	cf. guide interne	marché ≈ 0,7 / 1,2 MF

Critères de choix d'une entreprise de reliure



Les bibliothèques visitées travaillent avec une dizaine d'entreprises différentes, dont les principales sont les *Ateliers Saint-Luc* au Mans, les *Brochages Industriels Elbeuviens*, *Filmolux* et *Reliural* à Paris, et *Renov'Livres* à Nancy. Toutes les bibliothèques travaillent avec des entreprises différentes, trois ou quatre en moyenne, selon le type de livres qu'elles font relier ; il ne ressort pas des résultats obtenus que certains relieurs soient spécialisés dans un type de travail particulier, reliure de livre neuf, de livre abîmé, de périodiques par exemple.

Enfin, l'un des critères les plus subjectifs, mais essentiels, du choix du relieur est la qualité des contacts entre le conservateur et le relieur ou l'entreprise de reliure. C'est même parfois une des raisons qui leur fait regretter de ne plus travailler avec des artisans. Rares sont les bibliothèques où le principal critère n'est pas l'habitude de travailler avec un relieur, avec lequel on entretient de bonnes relations.

« Nous avons surtout besoin d'un interlocuteur, pour trouver un terrain d'entente avec l'entreprise en cas de problème. » (BU)

« Le responsable vient discuter : une erreur peut être corrigée. C'est satisfaisant d'avoir des rapports réguliers avec lui. » (BU)

« La prise de contact est agréable avec *Reliural*, ils ont pris en compte nos besoins ; nous avons aussi de bons contacts avec *Ardouin*, ils sont très professionnels, même si nous ne travaillons plus avec lui. » (BU)

Il est donc manifeste que l'adoption d'une entreprise de reliure ne prend pas en compte des critères objectifs, de prix ou de qualité, mais subjectifs, relationnels, même dans l'évaluation de la qualité.

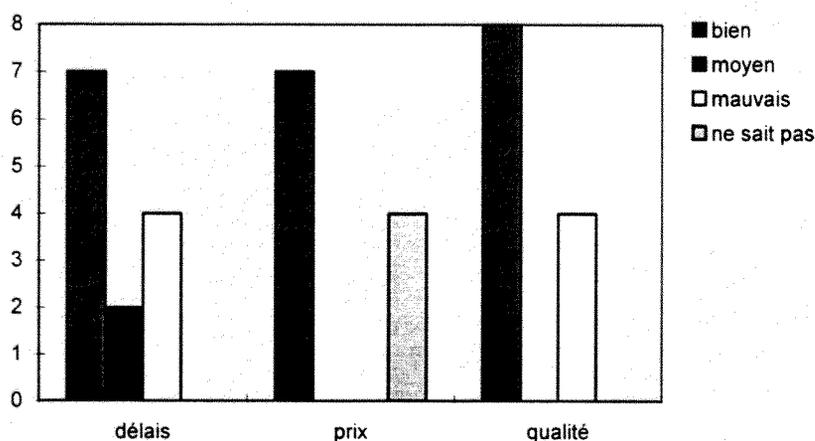
B. Satisfaction des bibliothèques sur les entreprises de reliure

Les questions de satisfaction ne portent pas sur la réalité du travail effectué par les relieurs, mais sur la perception qu'en ont conservateurs et bibliothécaires ; il s'agit donc de réponses à prendre avec beaucoup de précautions, car les critères sont très flous. Les mêmes délais, les mêmes prix et une qualité comparable peuvent être considérés comme suffisants par certains conservateurs et insatisfaisants par d'autres.

Le rapport satisfaits / non satisfaits est, pour les trois questions, deux tiers / un tiers.

satisfaction	délais	prix	qualité
bien	7	7	8
moyen	2	0	0
mauvais	4	0	4
ne sait pas	0	4	0

* Il peut y avoir plusieurs réponses si les conservateurs précisent leur satisfaction pour chaque relieur qui travaille pour eux ; certains n'ont pas répondu à cette question.



1. Les délais

Le délai moyen est de 4 à 6 semaines, deux mois en bibliothèque universitaire, ce qui semble à la fois correct et exagéré, selon les conservateurs. Le paradoxe est que les BU, pour lesquelles les délais sont les plus longs, sont aussi les plus satisfaites. En effet, l'impact de cette attente est atténué par le fait que les trains de reliure sont envoyés pendant l'été, quand

les bibliothèques sont fermées ou que les étudiants les fréquentent moins : l'impression de ne pas pouvoir fournir le livre parce qu'il est parti à la reliure n'est donc pas ressentie. Ce n'est pas le cas dans les bibliothèques de lecture publique, où la demande des lecteurs en nouveautés est très forte ; les bibliothécaires ressentent fortement ce décalage entre le moment où paraît et est commandé un ouvrage et le moment où ils peuvent le mettre à la disposition de leurs lecteurs.

Les remarques des conservateurs concernant les délais sont donc très contrastées. Ils expriment aussi bien la satisfaction que le souhait qu'ils soient plus courts :

« ça tourne bien » (BDP)

« Ils sont plus que corrects chez X. » (BU)

« Les délais sont respectés, c'est correct. » (BM)

« Nous n'avons jamais eu de plaintes. On peut avoir les livres plus rapidement si nécessaire. » (BM)

« Ca pourrait être moins long, peut-être si les trains étaient plus petits, ou si on en faisait à une autre saison. C'est correct quand il n'y a pas besoin de retourner les livres. » (BU)

Quelques critiques cependant :

« C'est un peu plus long pour la BD, deux ou trois mois. » (BM)

« les délais sont moyens pour X., mais bien pour N. ; on aimerait pourtant que ce soit plus rapide. » (BM)

« X. ne tiennent pas leurs délais. » (BDP)

« Les délais contractuels de 4 semaines sont souvent dépassés ; nous laissons une semaine supplémentaire ; mais le plus souvent cela prend 5 à 6 semaines entre le moment où le relieur prend le bon de commande et le train, et le moment où il retourne les livres reliés. » (STB Paris)

Une seule bibliothèque municipale s'estime très insatisfaite des délais, qui ne sont pourtant pas plus longs que dans les autres établissements.

2. Les prix

Les remarques sur les prix sont encore à prendre avec prudence. Il semble que les plus objectives soient celles des conservateurs qui considèrent ne pas pouvoir tenir compte du critère prix car ils manquent d'éléments de comparaison.

« Nous n'avons pas de comparaison avec d'autres relieurs. » (BM)

« Nous n'avons pas d'étude de marché, mais cela me semble satisfaisant. » (BM)

« Je pense que les prix sont satisfaisants, mais je n'ai pas d'éléments de comparaison. » (BM)

« Ce sont les mêmes gammes de prix pour toutes les entreprises ; si nous avions plus de crédits, nous ferions appel à un artisan, qui fait des reliures de meilleure qualité. Mais nous n'avons pas de temps pour nous occuper plus de la reliure : nous ne cherchons pas de meilleur prix ailleurs. » (BU)

« On voudrait plus d'argent, on voudrait faire plus de réparations à l'atelier, du réemboîtement notamment, car c'est trop cher de faire réparer chez un relieur, il vaut mieux racheter. » (BM)

Le principal critère de choix est bien plus souvent l'habitude de travailler avec un relieur qu'une étude précise des prix ; de plus les conservateurs insistent sur la difficulté d'établir une différence entre les entreprises. Il leur est souvent impossible d'évaluer si à prix égal l'une ou l'autre entreprise effectuera un travail de qualité équivalente.

Cependant certains conservateurs, même sans éléments précis, estiment que le prix est un critère important, voire essentiel.

« C'est la raison principale du choix des relieurs. » (BU)

« Le moins cher, c'est N., mais le marché est vite saturé ; pour N., je ne peux pas en juger. » (BM Paris)

« Les prix sont très compétitifs grâce aux quantités commandées, et à la concurrence qui joue à plein. » (STB Paris)

En fait, l'essentiel est le rapport qualité-prix. Le critère prix ne joue jamais seul. Il est toujours associé à un autre, la qualité, la valeur ou la rareté du livre à l'origine, les contacts avec les représentants...

« Les prix sont satisfaisants pour la qualité ; mais ce n'est pas un critère réel ; c'est surtout la qualité qui prime : les relieurs de mauvaise qualité ont été abandonnés, même si leurs prix étaient inférieurs. » (BDP)

« Les prix sont satisfaisants par rapport au prix des livres de sciences ; on ne fait relire que le plus important. » (BU)

« La qualité des contacts avec le représentant rattrape le fait que les prix soient trop élevés. » (BM)

3. La qualité

« C'est le critère principal. » (BU)

La perception de la qualité est très subjective, car elle ne concerne que l'aspect extérieur de la reliure ; peu de conservateurs s'estiment en effet capables de déterminer, même après examen, si la reliure est de bonne qualité ou non, si le travail effectué correspond à la commande et au cahier des charges (quand il y en a un, ce qui est déjà très rare). La liberté laissée aux relieurs est souvent très grande, ce que certains conservateurs admettent clairement, et qui n'est pas nécessairement un inconvénient. En règle générale, la qualité est jugée satisfaisante pour l'usage qui est fait du livre.

« Le plus important, c'est la perception de l'aspect, pas seulement la solidité ou le prix. » (BDP)

« La qualité est bonne ; c'est le relieur qui décide du type de reliure selon l'ouvrage. » (BM)

« La qualité est satisfaisante pour la lecture publique ; pour les périodiques, la reliure cousue est bien. » (BM)

« La qualité est correcte ; c'est du bon travail, soigné. C'est même un peu excessif pour des poches. » (BM)

« La qualité est tout à fait satisfaisante, nous avons eu un seul problème sur un type de livres avec un relieur. » (STB Paris)

Les conservateurs mécontents sont plus précis dans leurs jugements, qui sont fondés sur des dysfonctionnements très ponctuels, mais ce sont ces quelques cas qui donnent une mauvaise impression d'ensemble et nuisent à l'image de l'entreprise.

« La qualité n'est pas satisfaisante à 100% ; des livres reliés ont parfois besoin d'être reliés une deuxième fois. Mais il faut faire attention à la qualité des livres au départ, surtout aux couvertures. La dorure pose souvent des problèmes, la présentation est mal faite, surtout la cote CDU ; dans ces cas-là nous les renvoyons au relieur. » (BU)

« Il y a souvent des erreurs dans la dorure ; les dos ne sont pas nets, les fonds sont parfois massicotés. » (BU)

« Nous avons confié des livres une fois à N. ; c'était catastrophique, il n'y avait pas de couverture parlante ; mais c'était très bien pour les périodiques. Chez N., ils oublient parfois l'antivol. Il y a quelques années, nous avons fait un essai avec un autre relieur, c'était une catastrophe, les livres ont été envoyé à l'étranger, ils se sont perdus, ils sont revenus sans couverture parlante. Depuis deux ans, nous avons des critères de qualité : tous les livres reliés sont vérifiés par les magasiniers. » (BU)

« Nous avons eu beaucoup de problèmes avec N., les monographies commandées chez eux en 1996 laissaient à désirer ; cette année, c'est bien, le travail est tout à fait correct. Les bibliothèques envoient le plus de marchés possibles chez X., mais sont obligés de travailler avec N. quand les quotas sont atteints chez X. » (BM Paris)

« Il y a parfois des erreurs, ils oublient les codes barres ; c'est bien pour les albums, ils font un point de surjet fin. Chez N., nous avons fait faire un essai de reliure de livre d'art avec des planches, c'était très bien ; mais nous avons été déçu pour les albums, ils ont faits des grands points de surjet, des reprise de coutures sur des pleines pages. Chez X., les dos ronds sont de bonne qualité. » (BDP)

« Parfois nous avons eu des défauts dans la reliure, mais on nous les a changé. Nous n'avons jamais eu de livre perdu. » (BM)

Les conservateurs n'évoquent pas d'autres problèmes que les défauts signalés ci-dessus, et qui ont, dans la plupart des cas, donné lieu à des échanges. Il faut seulement mentionner les pertes, peu fréquentes, et pour lesquelles l'informatisation a souvent apporté une solution.

« Avant, nous avons eu quelques problèmes de livres égarés, mais l'informatisation a fait cesser le malentendu. » (BDP)

C. Les ateliers internes des bibliothèques

Le choix d'un atelier de reliure interne a été évoqué plus haut, et nous avons vu que les critères pour cette décision étaient flous. Mais les conservateurs apprécient la souplesse que leur permet cet atelier, quelle que soit sa fonction.



Tous les ateliers réalisent en effet des travaux urgents, pour les salles de lecture publique, pour les expositions, pour des livres très abîmés dont l'état nécessite un travail rapide, mais chacun garde sa spécificité. Deux ateliers se consacrent majoritairement à la restauration de livres du fonds ancien (papier et reliure) : ce sont ceux de la Mazarine, ce qui correspond à une tradition ancienne et à sa vocation de conservation, et de la Bibliothèque Municipale d'Evreux. Celui-ci, à sa création, était conçu pour la reliure des fonds de lecture publique et des périodiques ; aujourd'hui, il se consacre uniquement à la restauration du fonds ancien, et à la reliure de quelques documents urgents pour la lecture publique. Pour le fonds ancien, il réalise aussi bien la restauration des papiers, que celle de reliures, en peau, demi peau, papier ou lin, et des fabrications de reliures neuves imitées de reliures XIXème, médiévales...selon le type de documents à relier. Il fait aussi des restaurations d'estampes, de la dorure, et la confection de boîtes de conservations et de cadres d'expositions.

Presque tous les ateliers effectuent des réparations, en plus ou moins grand nombre ; c'est la mission principale de celui de la BDP de l'Eure, à laquelle s'ajoute la réalisation de reliure de livres neufs qui ne rentrent pas dans les normes de entreprises de reliure. Des travaux d'équipement, de consolidation et de plastification sont également faits dans les ateliers de Forney et d'André Malraux ; au contraire, à la Bibliothèque d'Evreux, ces travaux sont réalisés par des agents du patrimoine dans un autre atelier, et à la BDP de l'Eure, par une personne différente de celle qui est chargée de la réparation et de la reliure.

La plupart des ateliers travaillent donc, pour les reliures à proprement parler, sur des livres plus ou moins anciens, plus ou moins abîmés, et le traitement du livre neuf se limite souvent en interne à une plastification, ou à un simple équipement.

Il faut faire une place à part à l'atelier du Service Technique des Bibliothèques de la Ville de Paris. Il traite, contrairement aux autres uniquement des livres neufs, à l'exclusion de tout autre document, même des périodiques, et uniquement en reliure collée ; à l'origine, il était prévu que soit créé un atelier de restauration, mais le projet n'a pas abouti, l'atelier relie intégralement 8 à 10 000 livres par an, et en équipe environ 40 000 autres (renforcement ou plastification).

De cette spécificité découle une des fonctions de l'atelier interne de la bibliothèque André Malraux : celle-ci commande des livres pour son fonds de cinéma hors du cadre du Service Technique ; elle fait donc relier en interne les livres qu'elle reçoit par ce circuit.

Les ateliers internes des bibliothèques

	type de travaux	nombre de volume reliés en interne	nombre de personnes	équivalent temps plein	délais	prix moyen	budget annuel
BM Evreux	restauration dorure, boîtes, cadres reliure lecture publique urgente	150-200 150 / an	2 + 1 doreur	2	15 jours	200-600 F hors charges	
Service Technique de la Ville de Paris	reliure collée urgences consolidation / plastification	8-10 000 40 000	≈ 35			+ 100 F (8 F sans dépenses de personnel)	400 000
Forney	équipement / plastification réparations boîtes cadres signalisation	4 000 40 200	5	3	quelques jours / plusieurs mois	?	
André Malraux	reliure de commande directe filmoluxage	3100	2	2	1 semaine / 1 mois	?	
Mazarine	restauration petites réparations urgentes quelques manuels	15-25	4	4	très variable	?	
BDP Eure	réparation - reliure filmoluxage	1 500 12 000	1 1	1 ½	très variable	cartonné : 60 F collé : 30 F	150 000 F

La question des délais ne semble pas essentielle dans la mesure où c'est surtout la souplesse de ces ateliers qui est mise en exergue. Ces délais sont très variables, mais, quand ils sont précisés, inférieurs à ceux des entreprises de reliure. Mais il ne s'agit pas non plus de la même échelle sur le nombre de travaux réalisés.

La rentabilité n'est pas évaluée avec précision, et n'est évoqué que dans une bibliothèque où il n'y a pas d'atelier interne ; une réflexion sur une éventuelle création pourrait être menée, mais le conservateur estime a priori que cet atelier n'est pas nécessaire.

« Ce ne serait pas rentable pour nous d'avoir un atelier de reliure interne, car cela nous coûterait trop cher en équipement et en personnel ; c'est difficile d'avoir de bons relieurs, et un atelier interne ne peut être bien que si les relieurs sont bons. Les délais seraient trop longs. La reliure n'est pas une priorité par rapport au personnel de l'Université ; il nous manque déjà 10 personnes par rapport à la moyenne nationale. Il pourrait y avoir un atelier régional, mais je ne suis pas sûr que cela revienne moins cher que le privé. Et nous avons intérêt à faire marcher les libraires et les relieurs. La solution serait peut-être que les éditeurs fassent comme aux USA, une version reliée pour les bibliothèques. » (BU)

Il ne semble à l'ordre du jour dans aucune bibliothèque qui ne possède pas d'atelier de reliure interne d'en créer un.

Conclusion

A. Vers une meilleure coordination

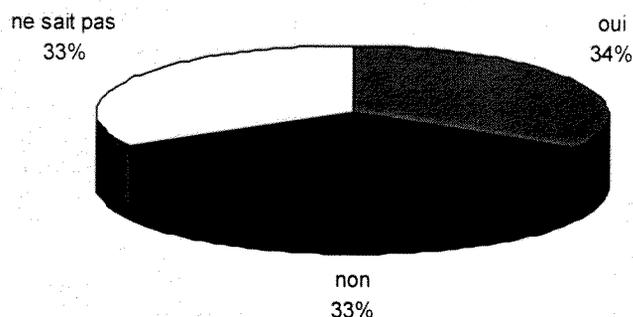
Les conservateurs ne font que très rarement des suggestions pour une politique de coopération construite et organisée. En cas de besoin ou d'aide ponctuelle, ils se renseignent auprès de leur propre réseau de connaissances dans les bibliothèques de même type, ou ayant eu des difficultés ou des projets comparables.

1. Un exemple de coordination : le Service Technique des Bibliothèques de la Ville de Paris et les bibliothèques municipales de Paris

Le Service Technique des Bibliothèques de la Ville de Paris (ST) a un rôle de coordination essentiel au niveau de tout le circuit de mise à disposition du livre. Une liste de livres est élaborée à partir de *Livres Hebdo* chaque semaine par un comité de bibliothécaires de Paris, et proposée à tous les établissements du réseau parisien ; chaque conservateur commande les ouvrages qu'il souhaite acquérir sur cette liste au ST, qui les lui fait parvenir reliés. La reliure n'est pas facturée. En outre, les bibliothèques peuvent acquérir et faire relier sur leur budget propre des ouvrages particuliers, qui correspondent à leur fonds et qui ne sont pas présentés sur la liste. Ce système permet une grande souplesse et une grande liberté de choix. Le seul impératif est de faire relier tous les documents par l'un des trois relieurs avec lesquels la ville de Paris a passé des marchés.

2. Quel rôle peut tenir l'agence de coopération COMELLIA pour la Haute-Normandie ?

Comellia¹ peut-elle jouer un rôle en matière de reliure ?



Les deux tiers des conservateurs n'ont jamais envisagé de faire appel à Comellia en matière de reliure, et ceux qui ont pu l'envisager ne l'ont jamais fait : la reliure ne leur semble pas du ressort de cette agence de coopération, même en tant que simple organisme de conseil. Pourtant, certains conservateurs verraient d'un bon oeil que Comellia leur donne des indications sur des questions qu'on pourrait qualifier de gestion quotidienne de la reliure.

« Comellia pourrait jouer un rôle, parce que, nous, nous agissons par tâtonnements. On va être amené à passer un marché public, on aura besoin de critères techniques. »(BU)

« Ce serait bien pour les rapports qualité-prix. Ce serait bien de savoir ce qui se fait dans les autres bibliothèques, de savoir quel est leur degré de satisfaction, dans quels domaines certains relieurs sont bons... » (BM)

« négocier les prix avec les relieurs pour toutes les bibliothèques de la région. »
(BM)

Cependant la reliure ne fait pas partie des priorités de Comellia, et d'autre part les bibliothèques de notre étude sont peu concernées par l'agence de coopération, qui semble plus tournée vers de petites structures. Néanmoins, les conservateurs aimeraient avoir des éléments de comparaison entre les relieurs, que ce soit Comellia ou un autre organisme qui les leur fournisse ; Comellia pourrait également jouer un rôle économique, en passant des marchés

¹ Comellia, Coopération pour les métiers du livre, de la lecture et de l'audiovisuel en Haute-Normandie.

pour la reliure industrielle au nom de toutes les bibliothèques, mais les conservateurs craignent que cette procédure soit très lourde ou très contraignante. Bref, les conservateurs sont partagés entre le désir d'obtenir des informations, des éléments de comparaison, et le souhait de rester maître de leur choix et de leur politique en matière de reliure, comme dans tous les autres domaines.

« Comellia a toujours eu d'autres préoccupations que la reliure. Il pourrait y avoir un fournisseur pour plusieurs bibliothèques à l'échelle d'une région. Elle peut mener une réflexion sur la qualité du service, mais ce n'est pas vraiment sa vocation de s'occuper de la reliure. » (BM)

« Comellia a déjà un rôle pour le microfilmage. Elle pourrait peut-être faire une étude comparative. » (BM)

« Comellia concerne surtout la lecture publique, et les petites bibliothèques : nous n'avons pas les mêmes problèmes. Elle pourrait servir d'agence de conseil. » (BU)

« Comellia s'intéresse très peu aux BU. Cela pourrait aider d'avoir un organisme qui donnerait des critères de sélection pour la reliure, car c'est difficile de recevoir tous les représentants des relieurs. Il faudrait une étude comparée, style « Que Choisir ? », à condition de ne pas être obligé de choisir celui qui est recommandé. Cela manque aussi pour les acquisitions, le matériel, les réseaux de CD-ROM. . » (BU)

« Je ne sais pas. Elle pourrait servir d'interlocuteur pour les relieurs, si les bibliothèques de la région se regroupaient pour la reliure. Mais cela poserait sans doute des problèmes de délais. En fait, on n'en ressent pas le besoin. La communication passe très bien entre les bibliothèques ; on n'a pas besoin de Comellia pour nous guider. Nous pouvons obtenir des renseignements informels. » (BDP)

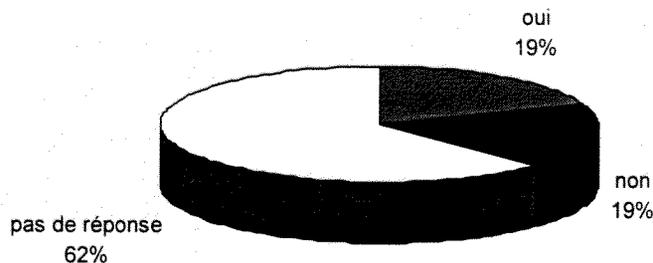
Aucune instance au niveau régional n'est donc à même de fournir la moindre indication sur la reliure, et encore moins de coordonner des politiques de reliure. Le Conseiller pour le Livre de DRAC Haute-Normandie n'a pas concentré son action sur cet aspect de la vie des bibliothèques, et sa seule intervention dans ce domaine porte sur la reliure d'art, pour laquelle il a mené une politique très active².

5, mail de l'école buissonnière. 76500 Elbeuf.

² Cf. Entretien avec Jeanne-Marie Rendu, Conseiller pour le Livre et la Lecture de la DRAC Haute-Normandie, en annexe. (annexe 8)

3. Quel rôle pour la BnF ?

La BnF peut-elle jouer un rôle en matière de reliure ?



Peu de conservateurs envisagent de recourir à la BnF. La majorité ne pense tout simplement pas à la BnF quand ils sont confrontés à un problème concernant la reliure. Il convient tout de suite de préciser qu'il ne s'agirait nullement de faire relier des livres des bibliothèques publiques dans les ateliers internes de la BnF, en sous-traitance en quelque sorte, mais de recourir à elle pour résoudre un problème d'ordre économique, technique, ou concernant plus particulièrement la restauration. Seuls trois conservateurs posent un a priori négatif sur ce point.

« Recourir à la BnF serait peut-être trop lourd. » (BU)

« Il y a une trop grande différence d'échelle entre les politiques et les moyens. »
(BM)

« Il vaudrait mieux faire appel à une autre BU, de même taille, qui rencontre les mêmes problèmes. » (BU)

Quand les conservateurs ont eu recours à la BnF ou envisagent de la faire, ce sont uniquement pour des questions techniques : l'image de recours ne vaut que dans ce domaine. Il n'est pas envisagé de faire appel à la BnF en ce qui concerne les appels d'offre, la mise en place de marchés publics, la qualité des différents relieurs ou les prix pratiqués, mais bien en matière de restauration, pour laquelle la réputation de ses ateliers est reconnue.

« En matière de restauration, elle peut servir de point de référence, grâce à l'expérience qu'elle a dans le domaine » (BM)

« Pour des conseils techniques. Nous leur avons posé des questions sur le nettoyage des reliures du fonds ancien ; nous avons obtenu des réponses satisfaisantes sur les cires et les savons à employer. » (BU)

« La BN pourrait faire des stages de formations aux diverses techniques de reliure. » (BU)

Les bibliothèques de la Ville de Paris ne voient pas la nécessité d'avoir recours à la BnF dans la mesure où le Service Technique de la Ville de Paris s'occupe de toutes les questions de reliure neuve, et que celles qui font de la reliure de restauration ont leurs propres ateliers. Certains des relieurs de ces ateliers internes ont cependant fait des stages de formation à la BnF.

B. Synthèse

D'après notre étude, il semble qu'il n'existe pas, ou très peu, de politique de reliure dans les bibliothèques publiques de France, la seule exception étant la BnF. Pourtant, la question se pose nettement, et les conservateurs ressentent aujourd'hui la nécessité d'une réflexion approfondie sur ce sujet. C'est en ce sens qu'il faut comprendre les suggestions de coopération faites au cours des entretiens.

« Il faudrait une formation à la reliure pour tous les conservateurs et les bibliothécaires, pour qu'ils sachent évaluer la qualité de la reliure qui leur est présentée. » (BU)

« Il faudrait peut-être un service commun des bibliothèques universitaires pour la reliure de livres neufs. » (BU)

Mais ces suggestions ne vont pas au-delà ; la reliure paraît rester une préoccupation annexe pour les conservateurs et les bibliothécaires, et n'est pas prise en compte dans la politique documentaire et économique des établissements. C'est un des points sur lequel il convient d'insister ; en effet, l'enquête « Reliure et renforcement dans les bibliothèques » indique au contraire que la reliure du fonds ancien comme du fonds de lecture publique est

une priorité de la politique générale (p. 76, *la politique des établissements*), ce qui n'est pas le cas dans les bibliothèques visitées. Cependant notre étude a bien montré que les choix des livres à relier étaient très variés, et que les priorités dépendaient de chaque bibliothécaire, de la spécificité de l'établissement, et du livre lui-même.

La difficulté principale de cette étude a résidé dans l'absence, ou tout au moins l'imprécision des données chiffrées. Les conservateurs évaluent mal les prix moyens, les budgets exacts, la différence entre reliure et renforcement-plastification, qui se fait plutôt en interne... En outre, pour le choix d'un relieur, peu de critères fiables et décisifs émergent de cette étude : là encore, c'est l'empirisme et l'expérience des conservateurs, des bibliothécaires, mais également des magasiniers, qui entrent en ligne de compte. Mais la nécessité d'entretenir de bons rapports avec les entreprises de reliure est un des aspects qui ressort aussi bien de l'enquête que la présente étude.

En conclusion, ce qui frappe le plus à la suite de cette étude, c'est la nécessité d'élaborer des critères, objectifs et rationnels, pour évaluer la qualité des travaux réalisés par les relieurs, comparer les prix pratiqués, et décider du type de livre à relier en fonction des priorités des établissements. En cela, l'action de l'IFRB (Institut Français de Reliure pour Bibliothèque) a été essentielle, avec la réalisation d'un petit guide de la reliure, et l'élaboration d'une norme AFNOR dans ce domaine³. Ces deux documents restent néanmoins à diffuser largement pour être utilisés dans les bibliothèques. Ils ne peuvent avoir une influence que sur des conservateurs et des bibliothécaires sensibilisés à l'importance de la reliure dans la gestion des collections. La question de la formation des responsables aux techniques de reliure et de fabrication du livre reste donc essentielle.

³ ces deux documents sont rédigés mais restent à paraître. La date de parution n'est pas connue, ni la forme exacte que doit prendre le guide sur la reliure.

Bibliographie

Cette bibliographie est sélective ; l'histoire ou les principes de conservation de la reliure ancienne sont très étudiés, mais l'optique technique et économique de la reliure courante qui nous occupe ici a été très peu évoquée, excepté dans le colloque de Nancy, qui fait référence.

Reliures et Bibliothèques, Actes du colloque international « Reliure : la renaissance », Nancy, 7-8-9 octobre 1993, réunis par Jean-Paul Oddos, Paris, 1994.

Ouvrages généraux, histoire de la reliure

CAMMAMERI (Michel), *La reliure pas à pas*, Nice, 1987, deuxième édition et augmentée.

CHASSANG (Monique), *La Reliure*, Paris, 1982.

DEVAUCHELLE (Roger), *La reliure en France*, Paris, 1959-1961, 3 vol.

1. *Des origines à la fin du XVIIème siècle ;*
2. *De 1770 à 1850 ;*
3. *Depuis 1850.*

JOHNSON (Arthur W.), *The practical guide to book repair and conservation*, Londres, 1988.

JOHNSON (Arthur W.), *The practical guide to craft bookbinding*, Londres, 1985.

LEMOINE (Simone), *Le manuel pratique du relieur*, Paris, 1980.

Politique de conservation

La Conservation, principes et réalités, sous la direction de Jean-Paul Oddos. Paris, 1995.

WILSON (A.), *Library policy for preservation and conservation*, Saur, 1998.

Guides pratiques

Norme ISO/AFNOR, Reliure de bibliothèques. ISO/WD 1441 (à paraître)

Petit guide pour la reliure de bibliothèque, réalisé par l'IFRB sous la direction de Jean-Paul Oddos. (à paraître ?)

Annexes

Annexe 1 : grille d'entretien avec les conservateurs

Annexe 2 : Statuts de l'Institut Français de la Reliure de Bibliothèque.

Annexe 3 : *Livres Hebdo* n°233, 24-1-97 : « La reliure pour bibliothèques : un marché qui s'installe »

Annexe 4 : *Livres Hebdo* n° 260, 12-9-97 : « Bibliothèque proposera des livres épuisés et des titres en gros caractères. »

Annexe 5 : *Livres Hebdo* n°86, 1-10-93 : « La BDF relance le marché des relieurs »

Annexe 6 : *Livres Hebdo* n°185, 15-12-95 : « Les projets de la BNF inquiètent les relieurs. »

Annexe 7 : Entretien avec Marie-Lise Tsagourias (BnF)

Annexe 8 : Entretien avec Jeanne-Marie Rendu, conseiller pour le Livre et la Lecture de la DRAC Haute-Normandie.

entretien n°.....

.....

.....

Entretiens avec les conservateurs

A. Présentation de la Bibliothèque

01. Combien de volumes compte la bibliothèque ?

→ par section

→ libre accès / magasins

01 bis. Quelle est la part du fonds ancien - antérieur à 1815

- de 1815 à 1945

postérieur à 1940

02. Quel est le volume annuel des acquisitions ?

03. Quelle est la répartition monographies / périodiques ?

_____ %

_____ %

04. Quel est le temps moyen de mise à disposition des documents ?

05. Quel est votre budget d'acquisition [pour 1995, 1996 et 1997]?

1995

1996

1997



B. Politique générale de reliure

06. Quelle est votre politique en matière de reliure ?

.....

.....

.....

.....

.....

07. Sur quel budget la reliure est-elle prise ?.....
.....

08. Quelle part de votre budget consacrez-vous à la reliure [pour 1995, 1996 et 1997] ?
1995 _____
1996 _____
1997 _____

09. Combien de train de reliure commandez-vous par an ? _____

10. A quelle époque ?
.....

11. Combien de volumes par train ? _____

12. Quelles sont vos priorités pour la reliure :
→ livres neufs, reliés dès l'acquisition _____
→ livres anciens tirés du fonds _____
→ livres abîmés _____
→ périodiques _____
→ autre :
.....

13. Quelle proportion des acquisitions faites-vous relier ? _____ %
Quels sont les fonds les plus concernés ?.....
.....
.....

14. Quels sont les fonds prioritaires en matière de :
→ renforcement.....
.....
.....
→ reliure.....
.....
.....
→ restauration de livres du libre-accès.....
.....
.....
de livres du fonds.....
.....
.....
de livres anciens (s'il y a un fonds ancien)
.....
.....

15. Etablissez vous une différence entre reliure et restauration ? oui non

16. Les mêmes relieurs réalisent-ils les deux types de reliure ? oui non

17. Quels sont les critères de choix de plastifier ou de relier ?

→ mise à disposition rapide du publique

→ ouvrage d'actualité, rapidement caduc

→ mise au pilon programmée

→ autre :

18. Qui réalise le renforcement (couverture plastique, adhésive ou non, étiquetage, magnétisation)?.....

19. Pensez-vous que la différence entre reliure artisanale (reliure main) et reliure mécanisée (semi-industrielle) soit pertinente dans votre bibliothèque ?

20. Faites-vous appel ou envisagez-vous de faire appel à l'entreprise Bibliotéca pour l'acquisition de livres neufs pré-reliés ? oui non

21. Dans quelle proportion ? _____ %

22. Pour quel type de livres ?



C. Les relieurs

23. Avez-vous un atelier interne et / ou faites-vous appel à des relieurs extérieurs?

oui

non

les deux

24. Quelles ont été et quelles sont les raisons de ce choix ?

- délais
- coûts
- qualité
- habitude

Si oui : [si non, passer à la question 35]

25. Combien d'ouvrages sont reliés en interne ? _____

26. Quelle proportion du total des ouvrages reliés cela représente-t-il ? %27. Quelle proportion du total des acquisitions %

28. Quels sont les critères de choix des ouvrages que vous confiez en atelier interne

.....

.....

29. Combien de personnes travaillent dans cet atelier ? _____

30. Equivalent temps plein _____

31. Quelles sont leurs qualifications ?

.....

.....

.....

32. Quel est le délai nécessaire en moyenne pour qu'un ouvrage soit relié en interne ? _____

33. Avez-vous une comptabilité analytique qui vous permette d'évaluer le prix de revient par ouvrage relié en interne ? oui non

34. Quel est le coût moyen de la reliure d'un ouvrage en interne ? _____

Si non :

35. Avec quels relieurs travaillez-vous?

- relieurs artisanaux (reliure main)
- entreprises de reliure (reliure semi-industrielle)
- les deux

36. Qui sont ces relieurs ?

.....

.....

.....

.....

36bis. Depuis quand travaillez-vous avec eux ? _____

37. Où sont-ils situés ?

- dans le département
- dans la région
- en France
- à l'étranger

38. Quels sont ou quels ont été vos critères de choix de ces relieurs ?

- proximité
- délais
- coût
- habitude
- qualité

39. Quels sont les délais de livraison des ouvrages ?

40. Quel est le prix moyen d'un ouvrage relié en externe ?

41. Passez-vous des appels d'offre pour les trains de reliure ?

oui non



D. Problèmes éventuels

42. Etes vous satisfaits des délais de livraison ?

.....

43. Les prix pratiqués par les relieurs vous semblent-ils compétitifs ?

.....

44. La qualité de la reliure est suffisante ?

.....

45. Autre problème :

.....



E. Coopération

46. Pensez-vous que la Bnf puisse jouer un rôle en matière de reliure ? oui non

47. Dans quel domaine :

conseil économique

conseil technique

renseignements pratiques

éléments de comparaison

autre :

.....
.....
.....

48. Quel rôle l'agence de coopération COMELLIA pourrait-elle jouer en matière de reliure ?

.....
.....
.....
.....

Octobre 1994

INSTITUT FRANCAIS POUR LA RELIURE DE BIBLIOTHEQUE

STATUTS

- Article 1.**
- Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ayant pour nom :
"Institut français pour la reliure de bibliothèque"
 - Les membres fondateurs de cet Institut sont l'ABF (Association des bibliothécaires français et la CSNRDB (Chambre syndicale nationale de la reliure-dorure-brochure).
- Article 2.** Cette association a pour but général, l'étude de la reliure pour bibliothèque, notamment :
- l'analyse des besoins des bibliothèques, centres de documentation, archives..., en matière de reliure, conditionnement et autres protections des documents imprimés (livres, périodiques), manuscrits ou autres,
 - la recherche des produits ou types de reliure permettant de satisfaire ces besoins dans les meilleures conditions de qualité, d'économie, de service, d'esthétique,
 - la contribution à l'élaboration, à la diffusion et à l'évolution de normes définissant la qualité minimale requise pour tous ces produits,
 - la recherche et la diffusion de toutes informations concernant les matériaux, les machines, les logiciels, les méthodes permettant d'améliorer les processus de fabrication,
 - l'initiation de recherches ou de tests concernant les matériaux ou les procédés nouveaux de fabrication, leur analyse, et la diffusion de recommandations,
 - l'échange permanent d'informations, sous différentes formes, entre les bibliothécaires et relieurs pour bibliothèques, ainsi qu'avec
↳ partenaires de cette activité, notamment éditeurs, imprimeurs, façonniers...
 - l'échange d'informations avec des associations étrangères poursuivant des objectifs similaires.

- le recueil et la diffusion de toutes informations utiles à la formation initiale et permanente des relieurs comme des bibliothécaires.

Article 3. Le siège social est fixé à : 15, rue de Buci - 75006 Paris

Il pourra être transféré dans le département par simple décision du Conseil d'Administration, hors du département, par décision de l'Assemblée Générale.

Article 4. Pour faire partie de l'Association, il faut être agréé par le bureau qui statue dans les deux mois sur les demandes écrites d'admission. Le bureau rend compte de sa décision au conseil d'administration.

Article 5. Sont membres d'honneur, sur proposition du Conseil d'Administration, ceux qui ont rendu des services signalés à l'Association et qui l'acceptent ; ils sont dispensés de cotisations.

Sont membres bienfaiteurs les personnes physiques ou morales qui versent un droit d'entrée de 20 fois la cotisation annuelle ou plus et maintiennent un soutien annuel équivalent.

Sont membres actifs les personnes physiques ou morales françaises qui versent une cotisation annuelle, fixée chaque année par l'Assemblée Générale. Sont membres associés les personnes physiques ou morales étrangères qui s'acquittent des mêmes obligations.

Article 6. La qualité de membre se perd par démission, décès ou radiation. La radiation pour non-paiement ou pour motif grave est prononcée par le Conseil d'Administration et est ratifiée par l'Assemblée Générale.

Article 7. Les ressources de l'Institut comprennent :

- le montant des droits d'entrée et cotisations
- les subventions de l'Etat, des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics
- les recettes d'activité d'information ou de promotion (publications, visites, rencontres, ...)
- le mécénat d'entreprise
- et toutes autres ressources autorisées par la loi.

Article 8. L'Institut est dirigé par un Conseil d'Administration d'un maximum de 16 membres : 9 membres élus, 2 membres fondateurs et de 5 membres représentant les ministères de la Culture ; de l'Education nationale ; de l'Industrie ; de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Un membre de l'association peut se faire représenter par un autre membre lors d'une Assemblée Générale. Un membre ne peut recevoir que deux procurations d'autres membres.

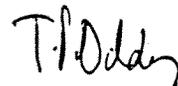
Article 12. Une Assemblée Générale extraordinaire peut être convoquée dans le même délai de 3 semaines à compter de l'envoi de la convocation sur demande du président, ou de la majorité du Conseil d'Administration, ou sur la demande écrite d'un quart des membres actifs.

Article 13. Un règlement intérieur est proposé par le Conseil d'Administration pendant la première année de fonctionnement de l'Institut. Le règlement intérieur ne peut être modifié qu'en Assemblée Générale.

Article 14. La dissolution de l'Institut peut être prononcée par une Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire, à la condition que le quorum mentionné à l'article 11 soit atteint. En ce cas, l'actif de l'Institut peut être dévolu à une association poursuivant des buts jugés proches par l'Assemblée Générale.

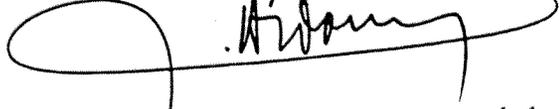
Ces statuts ont été adoptés le 20 octobre 1994.

Le Président



J.P. Oddos.

Le vice-président



Vice Secrétaire

Vu le Trésorier

Handwritten signature of the treasurer

113 780

LA RELIURE POUR BIBLIOTHÈQUES : UN MARCHÉ QUI S'INSTALLE

Après 16 mois d'existence et une centaine de milliers de livres reliés et vendus, Biblioteka a prouvé que son offre répondait à une réelle demande des bibliothécaires. Le marché de la reliure existe.

« C'est une formule astucieuse qui, pour une petite quantité d'ouvrages achetés en complément de nos commandes habituelles, nous fait gagner du temps et nous assure une reliure solide et esthé-

qu'il n'est pas nécessaire pour une bibliothèque de relier tous ses livres. La seconde tient au souci qu'ont les bibliothécaires de rester fidèles aux libraires locaux avec lesquels ils réalisent l'essentiel de leurs acquisitions.

livres reliés à ses clients 15 % plus cher environ que le prix public. Du côté des bibliographies, Biblioteka a déjà innové en juillet et décembre en fournissant un catalogue spécial sélectionnant 300 livres de fond en format



La reliure de Biblioteka reproduit à l'identique la couverture de l'édition originale.

que », reconnaît Claudine Delauche. La directrice de la BM d'Angers, et présidente de l'ABF, résume bien l'opinion de nombreux bibliothécaires à propos de l'offre proposée par Biblioteka. Cette société, créée il y a seize mois par Gérard Landrieu, ancien directeur de la Procure, associé à D/50 avec Emmanuel Ardant, DG de « La Reliure d'art du Centre » à Limoges, s'est positionnée sur le marché de la reliure dans le but de faciliter le travail des bibliothécaires.

Biblioteka sélectionne 150 nouveautés par mois qu'elle présente dans un magazine envoyé gratuitement aux bibliothèques (6 500 reçoivent aujourd'hui). Ses livres, habillés donc d'une reliure, sont proposés à un prix légèrement supérieur à l'édition courante (13 F de plus en moyenne, 17 F pour les formats poche et les 20). Ce service « tout en un » fait gagner un gain de temps précieux aux bibliothécaires souvent débordés. Ces derniers se contentent néanmoins pour le moment de faire des commandes de complément (entre 50 et 300 exemplaires par établissement). Le coût de ce service est pourtant quasiment égal à celui d'un livre qu'ils auraient fait relier eux-mêmes. Deux raisons expliquent cette tendance. La première tient au fait

L'idée de Biblioteka est nouvelle en France. Inspirée de formules déjà utilisées dans les pays anglo-saxons et nordiques, où l'important marché des bibliothèques est organisé depuis de nombreuses années, elle répond manifestement à un réel besoin. Besoin que Gérard Landrieu, un ancien libraire pour qui « le client est une obsession », a identifié à bon escient. Au moins si l'on considère les résultats de l'entreprise, qui pour être modestes n'en sont pas moins satisfaisants. Dès le premier exercice, Biblioteka a équilibré ses comptes avec un volume de vente d'environ un million de francs. « Nous sommes une petite société, dit-il, et nous comptons le rester en exploitant au mieux notre spécificité. » Pas question, assure-t-il, de se servir de Biblioteka comme d'un cheval de Troie pour se lancer sur le marché du livre broché ou pour s'adresser à d'autres marchés.

Gérard Landrieu reste discret sur la marge gagnée. Il ne souhaite pas livrer le secret du procédé de reliure. Celui-ci est probablement à un prix défiant toute concurrence. Biblioteka achète les livres aux éditeurs avec une remise de 40 %, puis les fait relier à « La Reliure d'art du Centre », à Limoges, qui facture son service. Enfin Biblioteka vend les

poche et grand format et prévoit pour le mois de mars un autre catalogue de 1 600 titres de BD. La société disposera par ailleurs d'un site sur Internet d'ici à deux ou trois mois.

La concurrence se réveille

Biblioteka a manifestement ouvert un marché. Mais son activité reste marginale par rapport au volume d'activité que représentent les bibliothèques pour les éditeurs, soit quelque 300 millions de francs. Du coup, ce nouveau service ne manque pas de donner des idées. Au service central de la Ville de Paris, qui groupe les achats pour plus de 60 établissements, on cherche à négocier avec plusieurs fournisseurs, comme l'explique Marie-Françoise Salles au service technique des bibliothèques. Pour la première fois, la ville a passé en ce début d'année un appel d'offres pour des livres reliés d'un montant de 700 000 francs. D'habitude, les appels d'offres sont adressés d'une part aux libraires et grossistes, et d'autre part aux relieurs. Cette fois, Biblioteka y a répondu. Mais de nombreux relieurs et grossistes se mettent aussi sur les rangs en réfléchissant au moyen de s'associer pour relier et vendre tout à la fois. La concurrence s'installe déjà.

LAURENCE SANTANTONIOS ■

REPÈRES

EXPOSITION

■ **Bibliothèque historique de la Ville de Paris** : jusqu'au 16 mars, exposition « Gérard de Nerval » avec manuscrits, estampes, photographies anciennes. Le Théâtre Molière-Maison de la poésie participe à la manifestation en proposant une exposition « L'autre Nerval » et un spectacle mis en scène par Michel de Maulne (Aurélia, jusqu'au 9 février). Tandis que l'Agence culturelle de Paris publie deux ouvrages : Gérard de Nerval, 1808-1855 d'Eric Buffetaud (200 pages, 152 ill. noir et 61 ill. coul., 180 F) et Gérard de Nerval, Paris. La vie errante, de Claude Pichois et Jean-Paul Avice (64 pages, 30 ill., 100 F).

RENCONTRES

■ **Les bibliothèques de la Ville de Paris** organisent dans le cadre du « Visage des mots » deux nouvelles rencontres : avec Tahar Ben Jelloun, qui vient de publier *La nuit de l'erreur* (Buffon, 25 janvier, 15 h), et avec Geneviève Brisac, lauréate du prix Femina avec *Week-end de chasse à la mère* (Faidherbe, 30 janvier, 19 h).

ANIMATIONS

■ **Les Bibliothèques de Saint-Etienne** proposent, du 9 janvier au 8 mars une animation autour du théâtre d'ombres, en collaboration avec la Compagnie des Balmes (Roanne). Exposition jusqu'au 8 mars, « De la caverne aux Frères Lumière : silhouettes et jeux d'ombres » (Tarentaise) : spectacles pour les enfants « Jeux d'ombres » et « Il était une fois le théâtre d'ombres » (22 janvier et 5 février) ; « Jeux d'ombres et cinéma ».

■ **La médiathèque municipale de Corbeil-Essonnes** vit pendant deux mois à l'heure du Portugal. Exposition « Images du Portugal », de photos, affiches, objets, costumes (jusqu'au 28 février) ; veillée-contes, Marie-France Peyraud raconte Miguel Torga (31 janvier) ; conférence « Le Portugal, pays des grands navigateurs » (1^{er} février) ; contes pour enfants par Anne-Marie Marques (5 et 8 février).

LECTURE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'ABF Provence organise le 22 septembre une journée d'étude sur le thème « Les nouvelles technologies peuvent-elles amener des enfants à la lecture ? ». Christiane Abbadie-Clerc (BPI), madame Cahoreau-Gallier (Multimédiathèque), Bernard Ravet (CDDP 13) et l'écrivain Yves Heurté (sous réserve) y participeront. Lieu : médiathèque d'Arles, Espace Van-Gogh, 13200 Arles.

Inscriptions : ABF Provence, 7, place des Carmes, 13800 Istres. Tél. : 04 42 56 31 88. Fax : 04 42 56 55 35.

FESTIVAL DU CONTE

Du 19 septembre au 5 octobre, la BDP de la Côte-d'Or organise avec vingt-trois communes partenaires et leurs bibliothèques « Coup de contes en Côte-d'Or », le cinquième festival du genre avec neuf conteurs et conteuses et des spectacles pour petits et grands.

Renseignements : Anne Lienard, rue de la Redoute, ZI Nord, 21850 Saint-Apollinaire. Tél. : 03 80 72 43 52. Fax : 03 80 74 01 25.

LE MOIS DU PATRIMOINE ÉCRIT À SÈTE

Dans le cadre du Mois du patrimoine écrit et graphique, la médiathèque de Sète organise, avec l'aide de la Société bordelaise du CIC, une exposition « Richesses des fonds précieux » du 15 au 30 septembre et une présentation le 19 septembre de l'ouvrage *Patrimoine des bibliothèques de France*, coédité par Payot et la Fondation Banques CIC pour le livre. Boulevard Danielle-Casanova, 34201 Sète. Tél. : 04 67 46 05 06. Fax : 04 67 74 28 09.

NOUVEAUX PUBLICS ET DOCUMENTATION SOCIALE

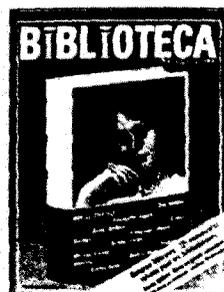
L'ABF Languedoc-Roussillon organise le 25 septembre une journée d'étude sur le thème « Services de références et documentation sociale ». Les bibliothécaires Thérèse Dumoulin (Givors), Josiane Seïta (Nîmes) et Mme Deligny (Taverny) feront part de leur expérience et Nadine Etcheto

BIBLIOTECA PROPOSERA DES LIVRES ÉPUIÉS ET DES TITRES EN GROS CARACTÈRES

Biblioteca, service de vente de nouveautés aux bibliothèques dirigé par Pierre Landrieu, offre ce mois-ci deux nouveaux services à ses clients, en partenariat avec Le Livre à la carte : la possibilité de commander des livres épuisés ainsi que des livres en gros caractères. Pour les premiers, une présentation mensuelle et thématique sera proposée aux bibliothécaires pour passer commande. Dans le catalogue de Biblioteca publié ce mois-ci, sont ainsi proposés une dizaine de titres, dont *Voyage en Angleterre de Théophile Gautier, Mes souvenirs sur Napoléon, de Jean-Antoine Chaptal, Les femmes d'artiste, d'Alphonse Daudet...* Ces livres seront imprimés par Le Livre à la carte, spécialiste de l'impression numérique à petits tirages via la machine DocuTech de Rank Xerox.

Pour les livres en gros caractères, destinés à des lecteurs ayant des difficultés visuelles, Biblioteca se propose d'éditer avec Le Livre à la carte huit à dix titres par mois, des nouveautés et des titres de fond. Ces livres seront présentés sous un format 22 x 15, corps 16 à 17. Depuis deux ans d'existence, la société de Gérard Landrieu propose chaque mois entre 200 et 250 nouveautés. 50 nouveautés de BD viennent également enrichir chaque mois le catalogue de 1 600 titres de BD créé au début de cette année.

L. S. ■



de la Drac Languedoc-Roussillon fera le point sur les formations de médiateur. Lieu : Maison des associations à Béziers.

Inscriptions : Martine Ragonnet, BM de Béziers, 15, place Pierre-Sémard, 34500 Béziers. Tél. : 04 67 49 98 98. Fax : 04 67 49 26 18.

ÉTHIQUE ET LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE

L'association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse (Suisse) organise les 26 et 27 septembre les Dixièmes journées d'Arole sur le thème « Questions d'éthique dans la littérature pour la jeunesse ». Interviennent notamment Eric Fuchs, professeur de théologie à l'université de Genève, Jean-Louis Fabiani, directeur de l'École des hautes études en sciences sociales de Marseille, Anne Bolin, psychanalyste, Joëlle Turin, bibliothécaire et formatrice.

Groupe Formation, Josiane Cellin, Combe 7, 2054 Chézard, tél. : 32 853 38 24 ou Denise von Stockar, Crêt-du-Plan 39, 1095 Lutry, tél. : 21 791 29 22.

VISAGE DES MOTS À PARIS

Trois nouvelles rencontres organisées dans les bibliothèques de la Ville de Paris ont lieu ce mois-ci dans le cadre du « Visage des mots ». Louis Gardel sera le 25 septembre à la bibliothèque Buffon (L'Aurore des bien-aimés, Le

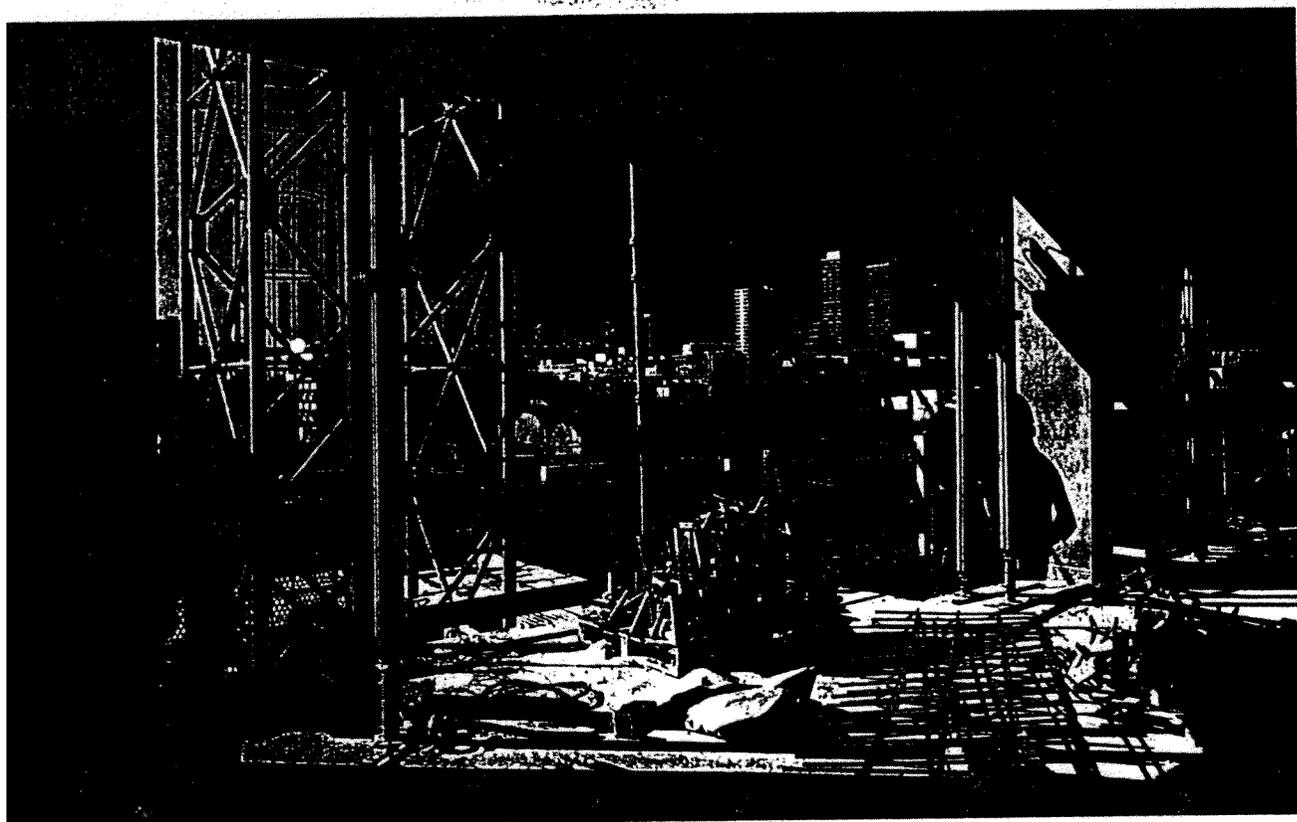
Seuil, prix France-Télévision 1997), Bernard Clavel (*La Guinguette*, Albin Michel, 1997) et Josette Pratte (*Les Honorables*, Laffont, 1996) seront le 30 septembre à la médiathèque Jean-Pierre-Melville ; et Hubert Nyssen, écrivain et fondateur des éditions

Actes Sud, présentera le 24 septembre à la bibliothèque Mouffetard-Contrescarpe, Tecia Werbowska, un écrivain d'origine polonaise installée au Canada, dont il vient de publier *L'Oblomova* (rencontre organisée avec les services culturels de l'ambassade du Canada).



LA BDF RELANCE LE MARCHÉ DE LA RELIURE

Cinq entreprises françaises ont remporté l'appel d'offres lancé par la Bibliothèque de France pour relier 430 000 ouvrages d'ici 1996. Un marché qui permet à la reliure française de passer de l'artisanat à l'ère industrielle



La reliure des ouvrages qui prendront place dans les tours-livres de la Bibliothèque de France représente un marché de plusieurs dizaines de millions de francs (chantier de la Bdf).

Pour résister à des manipulations répétées, la plupart des livres de bibliothèque doivent être consolidés ou reliés. Cette préoccupation ressortit au quotidien de tous les bibliothécaires mais, fort éloignée des débats théoriques ou intellectuels de la profession, elle n'avait encore jamais fait la une de l'actualité. L'initiative de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France (EPBF), qui consacre à ce seul thème la reliure en bibliothèque un colloque international de trois jours à Nancy (voir p. 52), constitue donc en soi un événement. La campagne de presse orchestrée à cette occasion prouve en outre la volonté de frapper un grand coup. Et que dire du titre choisi pour la manifestation : « Reliure : la renaissance »... Mais derrière l'hyperbole se cache bel et bien un enjeu économique de taille que l'EPBF a le mérite d'avoir clairement défini. Du reste, les objectifs assignés à l'Etablissement public

ne permettaient pas de s'y soustraire. Avant son ouverture programmée pour 1996, il est prévu que l'EPBF devra acquérir au moins 430 000 ouvrages — 380 000 monographies et 50 000 périodiques — qui constitueront la base des collections en libre accès. A plus long terme, ces collections atteindront les 900 000 volumes. 430 000 ouvrages, c'est déjà un chiffre considérable : 10 % de plus que le fonds de la BPI du centre Pompidou. Et leur reliure représente un marché de plusieurs dizaines de millions de francs.

Fidèle à son ambition de préparer la première grande bibliothèque du XXI^e siècle, l'EPBF entendait profiter de cette « puissance de tir » pour remettre à plat le chapitre de la reliure : « Nous voulions une reliure à l'image de la Bdf, c'est-à-dire entièrement nouvelle et la meilleure de France », insiste Jean-Paul Oddos, chef de projet conservation. Avec une obses-

UN COLLOQUE INTERNATIONAL À NANCY

Trois cents participants sont attendus au colloque de Nancy. Des Français, en majorité, mais aussi des Suisses, des Italiens, des Britanniques, des Danois... et même des Estoniens. Sur la trentaine d'intervenants prévus au programme, dix-neuf seront étrangers et la deuxième journée sera d'ailleurs entièrement consacrée à l'examen de la situation de la reliure pour bibliothèque en Europe et aux Etats-Unis. En outre, la ville offrira le gîte et le couvert à tous les élèves relieurs qui auront fait le déplacement et elle participe au financement du colloque à hauteur du tiers.

A l'occasion du colloque, une exposition de reliures industrielles sera inaugurée le 8 octobre à la médiathèque de Nancy. Noblesse oblige : Nancy a hérité d'une tradition en matière de reliure qu'elle se doit de défendre. Après la guerre de 1870, plusieurs imprimeurs — en particulier Berger-Levrault — s'y étaient implantés, entraînant des relieurs dans leur sillage. Voilà pour la tradition de reliure industrielle. Trente ans plus tard, sous l'égide d'Emile Gallé, la ville fut le cadre d'un important mouvement d'art décoratif, la fameuse école de Nancy, qui s'intéressa à des expressions artistiques aussi diverses que le soufflage du verre, le travail du cuir, le mobilier, l'affiche, le vitrail... et la reliure d'art, grâce à l'impulsion du libraire Winer. Aujourd'hui, Nancy compte une demi-douzaine d'entreprises de reliure, dont Rénov'livres et Oudart, retenues par l'EPBF à l'issue de son appel d'offres.

sion : ne pas renouveler, précisément, l'exemple de la BPI. Elle aussi, avant son inauguration, avait manifesté le désir de repenser le problème de la reliure. Mais elle s'était finalement laissé imposer les conditions des fournisseurs. Jean-Pierre Seguin écrit d'ailleurs dans *Comment est née la BPI* : « Nous échouâmes dans nos tentatives pour faire adopter en France le système des usines de reliure anglaises, visitées à plusieurs reprises, qui traitaient les volumes en très grandes quantités. Ce processus tenta plusieurs relieurs français mais ils renoncèrent car leurs traditions et installations artisanales étaient trop éloignées de cette formule (1). » Concrètement, la BPI avait choisi de ne relier qu'une partie de son fonds — les ouvrages les plus fragiles ou susceptibles d'être souvent manipulés —, laissant le reste en l'état ou protégé par un simple pelliculage.

700 francs par ouvrage

Une solution jugée trop incertaine pour Tolbiac : « Chaque ouvrage de la BdF coûtera en moyenne 350 francs à l'achat, auxquels il faudra ajouter une somme équivalente pour le traitement intellectuel et la reliure, soit 700 francs par ouvrage, explique Jean-Paul Oddos. A ce prix-là, il n'est pas question de racheter des collections entières au bout de trois ou quatre ans parce qu'elles seront devenues inutilisables. C'est pourquoi nous recherchons une reliure qui additionne les qualités d'une reliure de conservation, c'est-à-dire robustesse et pérennité, à celle d'une reliure grand public, soit l'ouvrabilité, l'esthétique et la facilité d'entretien. Le tout au meilleur prix ! »

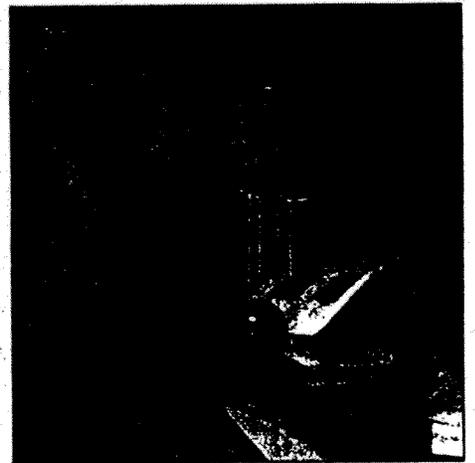
Or, près de vingt ans après la création de la BPI, le paysage français de la reliure pour bibliothèque n'avait guère évolué. Contrairement à la reliure édition qui s'est concentrée et massivement industrialisée, la reliure pour bibliothèque est restée très artisanale (voir p. 54). « C'est exact », reconnaît Maurice Cossard, qui préside depuis 1985 la Chambre syndicale de la reliure-dorure après avoir accompli l'essentiel de son cursus

(1) Ouvrage publié en 1987 par la BPI du centre Georges-Pompidou. Extrait de la page 108.

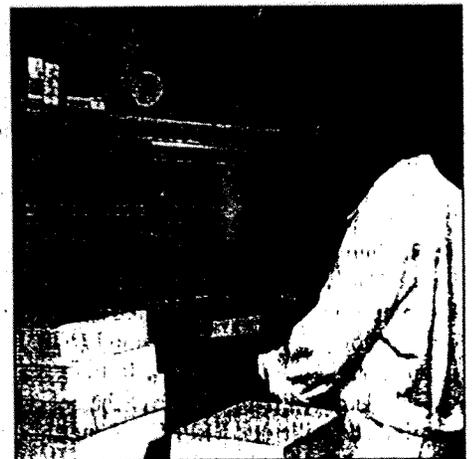
professionnel chez Brodart et Taupin (groupe Hachette). « Mais la profession répond de manière artisanale à une demande elle-même artisanale. Jusqu'à présent, les bibliothécaires n'ont jamais posé leurs problèmes de manière organisée. Combien de fois les relieurs reçoivent des cartons de livres avec, pour tout ordre de travail, trois lignes griffonnées sur un bout de papier baladeur ! »

Mais qui dit artisanat dit main-d'œuvre qualifiée, travail plus lent et facture plus lourde. « Certains relieurs arrivent à des prix de revient dans lesquels la main-d'œuvre entre pour 75 % ! », commente Jean-Paul Oddos. Conséquence : la reliure française pour bibliothèque est une des plus chères d'Europe. La Grande-Bretagne, le Danemark, les Pays-Bas, l'Allemagne... affichent des coûts inférieurs de moitié — sinon plus — aux coûts français. Bien sûr, il n'est pas indifférent de constater que dans ces mêmes pays, la politique de lecture publique est plus vivace que la nôtre. En chiffres absolus, les bibliothèques danoises font relier annuellement plus de livres que toutes les bibliothèques françaises réunies ! En Hollande, éditeurs et bibliothécaires ont mis sur pied une officine spécialisée qui centralise les commandes des bibliothèques et se charge de faire relier les ouvrages.

Misant sur l'ouverture des frontières au 1^{er} janvier 1993, l'EPBF a attendu le début de cette année pour débiter officiellement son programme de reliure et lancer ainsi un appel d'offres européen. « Nous savions qu'en ouvrant ce marché nous allions mettre les relieurs français dans une situation très difficile, confie Jean-Paul Oddos. C'est pourquoi, dès 1990, nous avons alerté la Chambre syndicale en expliquant nos exigences. Passé l'effet de — mauvaise —



La reliure pour bibliothèque est restée pour une grande part artisanale, avec une main-d'œuvre très qualifiée. Pour emporter le marché de la BdF, les entreprises ont choisi d'investir pour passer au stade industriel (ici Reliural, à Paris).



surprise, les relieurs ont accepté de jouer le jeu. Nous avons aidés en commandant à un consultant un état complet de la reliure en France (2). Cette démarche a permis une bonne implication des sociétés dans la suite de la procédure. Et beaucoup sont parvenus à se rendre compte à l'étranger du niveau de leurs éventuels concurrents. »

Résultat : sur les six entreprises retenues pour le marché notifié fin août, une seule est étrangère, en l'occurrence écossaise, Riley Dunn & Wilson, les cinq autres sont françaises : Rénov'livres et Oudart à Nancy, Devel en Dordogne, Laurent en Haute-Saône et Reliural à Paris. A la grande satisfaction de Maurice Cossard qui n'avait pas ménagé sa peine pour sensibiliser ses confrères. A la satisfaction également, bien entendu, de l'EPBF, qui a obtenu pour l'ensemble du marché un prix moyen de 90 francs TTC par volume, contre les 200 francs qui étaient proposés en 1990.

Plus les prix baisseront...

Pour les heureux lauréats, le plus dur reste cependant à faire. Car l'EPBF, soucieux de voir respectés délais et coûts, a confié la gestion du programme à un sous-traitant (voir ci-contre). Mais une première enveloppe, débloquée dès la signature du marché, leur permettra d'investir en conséquence. Ainsi Jean-Paul Aurenchet, P-DG de Reliural, s'est rendu récemment aux Etats-Unis et en Allemagne pour visiter des fabricants de machines automatisées. Il sait également qu'il lui faudra embaucher des ouvriers supplémentaires dès cet automne. Pour cette PME fondée en 1947, qui emploie 30 personnes — à 95 % du personnel qualifié — et a réalisé l'an dernier 8,5 MF de chiffre d'affaires, la commande de l'EPBF permettra de passer du stade artisanal au stade industriel. Même scénario chez Rénov'livres, à Nancy. Cette maison fondée par Roger Clément en 1960 et qu'il dirige aujourd'hui avec ses fils a réalisé 12 MF de chiffre d'affaires l'an dernier et emploie 40 personnes « principalement formées par nous ».

Au-delà de leur propre intérêt, le vœu des promoteurs de l'EPBF — c'est la principale raison du colloque de Nancy — est que leur démarche profite désormais à l'ensemble du réseau : « Huit à dix millions de volumes sont achetés annuellement par les bibliothèques française, explique Jean-Paul Oddos. La moitié nécessiterait d'être reliée ou renforcée, soit cinq millions de volumes. Or, le marché réel ne dépasse pas 1,5 millions de volumes. A cause du prix ! C'est aux relieurs de développer le marché. Plus les prix baisseront, plus les bibliothèques donneront d'ouvrages à relier, et ainsi de suite... Aux Etats-Unis, la Bibliothèque du Congrès envoie en reliure, elle seule, 350 000 volumes par an. Pour un coût moyen de dix dollars par volume, soit une trentaine de francs... »

D'après les projections pour l'instant retenues, la future BdF devrait elle-même fortement contribuer à alimenter régulièrement le marché de la reliure. Les estimations tablent sur 1 000 000 volumes par an — une moitié pour le stock, l'autre pour les acquisitions et le dépôt légal —, soit dix fois plus que l'actuelle BN. Reste à savoir si ces objectifs ambitieux seront tenus. Reste aussi à savoir si la politique engagée par l'EPBF sera tache d'huile dans la profession.

2) Intitulée « Traitement des ouvrages et périodiques en vue d'une consultation intensive », cette étude de 300 pages réalisée par la société Battelle n'a pas été rendue publique au-delà du cercle des partenaires concernés. Mais l'EPBF envisage la possibilité d'en publier une version allégée et plus accessible aux non-techniciens.



La Reliure Oudart est l'une des deux entreprises nancéennes retenues par la Bdf.

A la BPI, on souligne que les priorités des uns et des autres ne sont pas les mêmes : « Nous payons peut-être notre relieur trop cher, mais nous n'avons pas les moyens de nous arrêter pendant six mois pour faire une étude de marché sur le sujet, expliquent Odile Walrave, qui dirige le département des imprimeries ».

DES « TRAINS DE RELIURE »

L'exécution du programme de reliure lancé par l'EPBF suppose, par son ampleur exceptionnelle, une logistique sans rapport avec les moyens de gestion de l'Etablissement public. En conséquence, celui-ci a conclu un contrat de sous-traitance avec la société Serintel, qui assure le suivi des opérations d'acquisition et de reliure.

Une fois les volumes catalogués, les documents sont préparés par Serintel pour l'envoi à la reliure. Un système informatique développé spécifiquement par la société Ever permet d'identifier les documents à relier et les traitements à appliquer à chaque ouvrage, dont les dimensions — y compris l'épaisseur — sont prises par une machine. Ce système, qui fonctionne en interface avec celui du catalogue, permet de numériser l'ensemble des informations, tant bibliographiques que techniques, que requiert la reliure. Une autre interface est possible, en aval du système central, chez le relieur lui-même. De la sorte, une notice bibliographique pourra désormais se transformer en titre sur tranche par simple computerisation.

« La modernisation de la reliure n'est pas seulement une question de machine mais aussi de process », commente Jean-Paul Oddos qui souligne l'innovation ainsi réalisée, « pour l'instant unique au monde », et qui sera proposée en démonstration lors du colloque de Nancy.

Ensuite, Serintel produit des « trains de reliure » — des lots de 300 ouvrages en moyenne — homogènes, relevant d'un type donné de traitement, et édite les bons de commande correspondants qui sont envoyés aux relieurs. Toujours grâce au système Ever, Serintel supervise le budget, les délais et assure éventuellement les relances. Dès leur retour de la reliure, les ouvrages sont contrôlés puis conditionnés dans un site de stockage avant leur mise en rayon qui interviendra courant 1995, à la livraison du bâtiment de Tolbiac.

més, et Odile Wallner, responsable du service reliure. La BPI est avant tout une bibliothèque d'actualité. Certains ouvrages doivent être accessibles très rapidement. Notre préoccupation majeure est donc la rapidité. » A Beaubourg, le service reliure compte huit personnes. Il s'est doté récemment d'une machine à thermoformer qui permet de traiter certains ouvrages en interne. Ainsi, un livre livré le matin à la BPI peut être mis en rayonnage avant la fin de l'après-midi. D'autre part, l'expérience de seize ans d'ouverture au public sept jours sur sept, avec une fréquentation moyenne de 15 000 personnes par jour a permis de dégager des priorités en matière de reliure : « Vouloir une reliure uniforme n'a pas grand sens, expliquent de concert les deux Odile. On ne relie pas de la même façon un livre de cuisine, qui sera vite remplacé par un nouveau titre, et une encyclopédie. Pour certains beaux livres, spécialement en peinture, nous faisons un effort particulier. En effet, la ten-



Les bibliothèques de la Ville de Paris, comme la BPI, disposent d'ateliers de reliure intégrés.

dance actuelle des éditeurs est de tirer très court et de ne plus réimprimer. Nous savons donc qu'en l'espace de cinq ou six ans, certains ouvrages seront devenus introuvables. Ceux-là, nous les confions à un artisan très soigneux. Et tant pis s'il prend deux mois avant de nous retourner les livres. En revanche, il est inutile d'investir dans une reliure chère pour un livre qui sera de toute façon dégradé, comme les albums sur Marilyn Monroe, par exemple. »

Le « désherbage »

De fait, l'initiative de l'EPBF intervient à un moment où la reliure n'a plus forcément la cote chez les bibliothécaires, moins pour des motifs économiques qu'en raison d'une évolution du métier. Il n'y a pas si longtemps, le bibliothécaire campait sur son stock comme l'Oncle Picsou sur son tas d'or. Le moindre livre était sacré. Jeter relevait de l'hérésie pure. Aujourd'hui, les bibliothécaires n'ont plus la même approche et pratiquent sans vergogne le « désherbage ». « Pour une raison très simple, explique Brigitte Braillon, conservateur en chef de la bibliothèque de l'Oise : la plupart des bibliothèques, aujourd'hui, sont pleines à ras-bord. Et pleines de livres qui ne bougent plus. Il faut savoir qu'en moyenne, 20 % des livres achetés font 80 % des prêts. Ma bibliothèque compte environ 320 000 livres. Chaque année, j'enregistre 30 000 nouveautés, acquisitions et dons. Dans les dons, par exemple, je vais recevoir X exemplaires d'un ancien titre de François de Closets. Mais ce que les gens viendront chercher chez nous, ce sera le nouveau. Alors, à quoi bon garder plusieurs exemplaires de livres qui ne seront plus lus ? » Moyennant quoi, sur ces 30 000 exemplaires, seulement 5 % font l'objet d'une reliure.

DANIEL GARCIA ■

LA RELIURE EN FRANCE : ÉTAT DES LIEUX

D'après les statistiques Insee reprises par la FICG (Fédération de l'imprimerie et de la communication graphique), la France compte environ 140 entreprises de 10 salariés et plus spécialisées dans la reliure-brochure. Le chiffre d'affaires de la branche dépasse les 2,5 milliards de francs. La Chambre syndicale nationale de la reliure-brochure-dorure, qui a fêté son centenaire en 1991, regroupe près d'une centaine de ces sociétés, auxquelles viennent s'ajouter quatre cents adhérents supplémentaires représentant les ateliers artisanaux de moins de 10 salariés. Au fil des ans, le fossé s'est creusé entre les grandes entreprises, fortement mécanisées, et ces ateliers parmi lesquels beaucoup travaillent encore à façon.

Le marché des bibliothèques fait pâle figure

L'édition est le premier client des relieurs : elle leur confie chaque année près de 120 millions de volumes : livres scolaires, dictionnaires et encyclopédies, ouvrages pour enfants, beaux livres, etc. Ce marché, très automatisé — il serait d'ailleurs plus opportun de parler de « finition industrielle » —, connaît depuis quelques années une forte concentration. Aujourd'hui, trois entreprises de taille à peu près équivalente le dominent assez largement : la NRI (Nouvelle reliure industrielle), la Reliure Brun et la Sirc (la plus importante, qui traite à elle seule 230 000 ouvrages par jour (1)).

En comparaison, avec guère plus de 1,5 million de livres reliés par an, le marché des bibliothèques fait pâle figure. Il demeure cependant un débouché important pour de nombreuses PME du secteur.

Peu mécanisées, ces entreprises s'appuient sur une main-d'œuvre qualifiée. Sous l'impulsion de la Chambre syndicale, l'Education nationale a procédé à une refonte de la formation au métier de relieur. Depuis l'an dernier, il existe un CAP des arts de la reliure (durée 2 ans) qui permet soit d'entrer directement dans la vie active, soit de postuler à un Brevet des métiers d'art (2 années supplémentaires). Ces deux cycles qui représentent environ 80 candidats par an (60 pour le CAP et 15 pour le BMA) se préparent principalement au lycée professionnel Tolbiac (Paris), à l'Union centrale des arts décoratifs (Paris) et au lycée professionnel de Lisieux. Pour les grandes entreprises de finition industrielle vient d'être créé un « CAP de conducteur de machines automatisées de reliure-brochure » dont la première session débute cet automne. Enfin, au niveau supérieur, l'école Estienne prépare à un Diplôme des métiers d'art (DMA, trois ans après le BMA) à l'issue duquel les titulaires peuvent créer leur entreprise.

Dans le cadre du réaménagement de l'Est parisien autour du site de la BdF, la Mairie de Paris et les différents partenaires concernés envisagent la création d'un Centre des industries et arts graphiques qui regrouperait notamment le lycée Tolbiac et l'école Estienne.

D. G. ■

(1) Voir le supplément « Industries graphiques », LH 58, du 5.2.93, p. 25.

LES PROJETS DE LA BNF INQUIÈTENT LES RELIEURS

Les projets d'ateliers de reliure mécanisée à la future bibliothèque de Tolbiac inquiètent les artisans relieurs qui craignent que le marché de la BNF ne leur échappe et qu'elle ne s'empare d'autres marchés. Ce que dément la BNF

Les relieurs français pensaient que les commandes de la future Bibliothèque nationale de France allaient relancer leur marché. C'est ce qu'ils avaient cru comprendre à l'issue du grand colloque international de Nancy d'octobre 1993, salué comme un moment historique de concertation entre l'institution publique et les professionnels (1). Aujourd'hui ils déchantent et s'inquiètent. Le président de la chambre syndicale nationale de la Reliure brochure dorure (RBD), Maurice Cossard, alerte sans trêve les pouvoirs publics sur le risque de concurrence déloyale de la part de la BNF.

Certes, en 1993, cinq entreprises françaises — et trois sociétés écossaises — avaient remporté un appel d'offres émanant de la BNF pour un marché de 40 MF étalé sur trois ans. Il s'agissait de relier les livres achetés pour les fonds en libre accès de la future bibliothèque de Tolbiac. Les premiers lots concernaient 100 000 ouvrages, mais on en prévoit 400 000 à terme.

Le deuxième accroc met le feu aux poudres

Premier accroc : le retard important, entre 6 et 18 mois, dans la mise à disposition des ouvrages à relier, alors que les entreprises avaient investi pour s'équiper et être prêtes à temps. Le deuxième accroc a mis le feu aux poudres : le 11 mars, le *Journal officiel* publiait un appel à propositions visant à équiper 8 000 m² d'ateliers d'un matériel performant à la BNF. Au grand étonnement des relieurs et de Maurice Cossard qui réagit très vite auprès des professionnels et ministères. Il leur explique que la BNF, contrairement à ses promesses de ne pas s'équiper en



Maurice Cossard : « Est-ce que l'argent public doit être investi pour concurrencer les entreprises privées ? »



Jean Favier : « Les services dédiés à la reliure ne représenteront au plus que 800 m². »

matériel sophistiqué, s'apprête à investir lourdement dans des ateliers de reliure mécanisés très évolués qui pourraient « faire disparaître tout le tissu artisanal qui se consacre à ce type de travail ». « Au moment où l'on parle de privatisation de certains services, ajoute-t-il, nous craignons que les projets de la BNF soient supérieurs à leurs besoins. Est-ce que l'argent public doit être investi pour concurrencer les entreprises privées ? »

Le président de la BNF, Jean Favier, reconnaît le retard des livraisons des premiers lots de livres à relier : « Nous dépendons de l'autorité budgétaire et nous

attendons nous-mêmes l'accord du contrôleur financier » (2), explique-t-il en ajoutant que le retard a été aussi lié à des problèmes d'ordre technique. En revanche, concernant l'équipement des 8 000 m², le président de la BNF affirme qu'il s'agit d'un « regrettable quiproquo, car ces 8 000 m² concernent l'ensemble des ateliers techniques des deux sites de Marne-la-Vallée et Tolbiac pour l'ensemble des tâches de conservation : restauration, photographie, activités de laboratoire, traitement physico-chimique des documents et, sur cet ensemble, les services dédiés à la reliure ne représenteront au plus

UNE SOIXANTAINÉ D'ARTISANS RELIEURS

Si près de 120 millions de livres sont reliés annuellement de façon industrielle en France pour les éditeurs, la reliure pour les collectivités (donc à partir d'ouvrages déjà reliés ou brochés), souvent traitée à l'unité, ne concerne qu'un million et demi de volumes. Une soixantaine d'artisans relieurs y travaille.

La France compte environ 140 entreprises de plus de 10 salariés spécialisées dans la reliure-brochure. Le chiffre d'affaires de la branche dépasse les 2,5 milliards de francs. La chambre syndicale nationale de la reliure-brochure (RBD) regroupe près d'une centaine de ces sociétés, auxquelles viennent s'ajouter quatre cents adhérents représentant des ateliers artisanaux de moins de 10 salariés. Au fil des ans, le fossé s'est creusé entre les grandes entreprises, fortement mécanisées, et ces ateliers dont beaucoup travaillent encore à façon.

que 10 % des locaux ». Mais pour Maurice Cossard, il est impossible de faire tenir le matériel de reliure demandé par la BNF sur 800 m², et il rétorque qu'« une confusion regrettable se crée entre les nécessaires activités de conservation du patrimoine et l'installation d'un véritable centre public de production ». Pour lui, la BNF cherche avant tout à investir dans ce centre de production sans se préoccuper de la manière dont il pourra ensuite fonctionner.

« Pas question de travailler pour d'autres bibliothèques »

A la BNF, on s'agace. On critique le « harcèlement de mauvais aloi de monsieur Cossard ». Le président de la chambre syndicale de la reliure se plaint de son côté de l'absence de dialogue et déclare qu'il n'a aucune intention de lâcher prise tant qu'il n'y aura pas concertation. « Qu'on nous dise quels sont les besoins, et nous agirons en conséquence », dit-il.

De son côté, Jean Favier assure que la future BNF « triplera le nombre d'ouvrages fournis en sous-traitance par rapport à l'ancienne Bibliothèque nationale qui garantissait déjà un chiffre d'affaires à plus d'une vingtaine d'entreprises ». Daniel Renoult, directeur de la mission centrale de coordination et des services de conservation à la BNF, déclare de son côté : « Les ateliers de reliure de Tolbiac ne dépasseront pas 800 m². Nous avons 10 millions de livres et 35 millions d'objets. Ce n'est pas une mince affaire que d'entretenir tout cela, et je ne vois pas pourquoi nous ne profiterions pas des avancées techniques et de compétences internes pour habiller nos propres livres. »

Soixante maîtres ouvriers engagés

Daniel Renoult précise qu'il n'est pas question de travailler pour d'autres bibliothèques, comme le laisse entendre Maurice Cossard, rappelant qu'à l'heure actuelle les ateliers de la rue de Richelieu ne travaillent pour l'extérieur que dans le domaine de la désinfection des livres. Il ajoute : « C'est un leurre de penser que si nous ne parvenons pas à réaliser nos ateliers de reliure, les professionnels privés en profiteront. Cela pourra tout simplement signifier, hélas, que de nombreux livres se passeront de reliure, ce qui est évidemment très préjudiciable à la conservation du patrimoine. »

(1) Voir « La BNF relance le marché de la reliure », *LH* 86 du 1.10.93, p. 51, et les actes du colloque *Reliures et bibliothèques* réunis par J.-P. Oddos (Editions Technorama, 150 F). ISBN 2-904918-14-0.

CONFÉRENCES

■ **BM de Valenciennes** : jusqu'au 15 mars, le cycle de conférences « *La passion multimédia* » fait intervenir des professionnels de l'édition, des bibliothécaires, des auteurs multimédias et des journalistes. Parallèlement, la bibliothèque organise des animations parmi lesquelles des ateliers pour apprendre à numériser un document, s'initier à la réalisation d'un livre électronique, naviguer d'un CD-Rom à Internet, etc. Tél. : 27 22 57 00.

COLLOQUES

■ **Association des conservateurs de bibliothèques (ACB)** : le 26 janvier (14 h à 18 h), conférence débat sur la formation des conservateurs et bibliothécaires. Participeront notamment F. Dupuigrenet-Desroussilles, directeur de l'ENSSIB, Bertrand Calenge, directeur de l'Institut de formation des bibliothécaires, J.-P. Bady, directeur de l'École nationale du patrimoine, Y.-M. Bercé, directeur de l'École nationale des Chartes, Pierre Botineau, auteur d'un rapport d'évaluation sur le

sujet et par ailleurs directeur de la bibliothèque de Bordeaux, animera le débat.

Lieu : INAPG, amph. Tisserand, 16, rue Claude-Bernard, 75005 Paris. Contact : ACB, Philippe Dupont, BM de Caen, tél. : 31 86 22 01, fax. : 31 86 20 05.

LECTURES

■ **Médiathèque de Saint-Herblain** : chaque premier mardi du mois, à 21 h, des lectures « Mardi, côté cour » sont organisées à la médiathèque par la Bibliothèque théâtrale. Le 9 janvier, Adel Hakim lira quelques Lettres à Lucilius, de Sénèque ; le 6 février, Claire Rieussec et Philippe Mathé liront Daniela Fischerova, Gao Xingjian et Ricardo Prieto ; le 5 mars, Patrick Kermann lira sa pièce *The Great Disaster*. Rue Rabelais, La Bégraisière, BP 133, 44817 Saint-Herblain Cedex. Tél. : 40 95 27 50.

BNF

■ **La Bibliothèque nationale de France** s'est portée acquéreur pour le compte de l'Etat de 24 des 28 manuscrits de René Char, enluminés par des peintres

contemporains, qui devaient faire l'objet d'une vente publique le 1^{er} décembre. A la suite d'une démarche du ministre de la Culture auprès de Daniel Filipacchi, ce dernier a accepté l'offre de 9,6 MF faite par l'Etat.

PUBLICATIONS

■ **Institut de formation des bibliothécaires** : vient de paraître Offrir aux publics un catalogue en ligne, sous la direction d'Eliane Bernhart, le deuxième ouvrage de la collection « *La Boîte à outils* ». Eliane Bernhart, responsable de la coordination bibliothéconomique et informatique à la BPI, a réuni chercheurs, consultants et professionnels des bibliothèques pour faire de cet ouvrage un véritable guide pratique et d'analyse pour utiliser les catalogues en ligne des bibliothèques, au service de tous les publics (148 p., ISBN 2-910966-01-1, 115 F, disponible sur demande, frais de port en sus, auprès de Christiane Christol, IFB, 111, rue du 1^{er} Mars-1943, 69100 Villeurbanne, tél. 72 11 44 45, fax. : 78 53 75 05).

La BNF n'est pas en mesure de préciser le montant de son budget consacré à la reliure. En revanche, elle confirme que soixante maîtres relieurs et vingt techniciens d'art sont engagés pour l'ensemble des ateliers de Tolbiac et Marnes-la-Vallée.

Une note pourrait calmer les inquiétudes : l'Institut français de la reliure de bibliothèque, présidé par l'association du colloque de Nancy, travaille à l'établissement d'une norme ISO, a lancé une étude avec la Direction générale et de la lecture sur les besoins des bibliothèques en matière de reliure (3). Parmi les membres du comité de pilotage se trouvent des représentants de la BNF, de la Direction générale et ceux des bibliothèques publiques : la BNF. Gageons qu'ils parviendront à un accord. Afin que les intérêts des entreprises privées soient effectivement pris en compte dans le nouveau et gigantesque marché de la BNF.

LAURENCE SANTANTONIOS ■

voir l'entretien avec le président de la BNF Jean Favier dans Industries graphiques (août/septembre 1995) : « Savoir l'imprévu ».

voir « Une norme Iso pour la reliure », LH 173 du 22.9.95, p. 67.

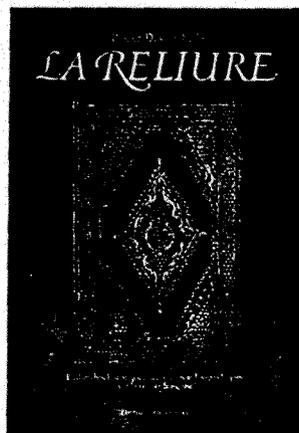
BEAU LIVRE

Cet ouvrage abondamment illustré et documenté, est l'oeuvre d'un des meilleurs historiens et praticiens de l'art de la reliure.

Si le rôle premier d'une reliure est de protéger le livre, sa seconde fonction est de l'embellir, de le valoriser, dans le respect de son contenu.

Les relieurs qui se sont attelés à cette tâche au fil des siècles n'ont cessé de contribuer à l'évolution de leur art. L'auteur nous retrace l'histoire de cette évolution, à la fois technique et stylistique, mais aussi l'histoire du métier de relieur, avec ses spécificités, ses rivalités, son jargon.

Grâce à Roger Devauchelle, et à son ouvrage, fruit de plus de trente années de recherches, la reliure et les relieurs sont aujourd'hui sortis de l'ombre où ils se trouvaient fort injustement depuis longtemps. Ce livre, qui allie rigueur historique et vulgarisation de qualité, constitue un vibrant hommage à ces protecteurs du patrimoine écrit qui sont également d'habiles artistes. Ouvrage préfacé par Albert Labarre, Conservateur général honoraire à la Bibliothèque nationale de France.



La Reliure
de Roger Devauchelle
225 illustrations
319 pages, 330 x 240 mm
reliure toile
jaquette couleur
ISBN : 2-911071-00-X
550 F
Editions Filigranes
55 bis rue de Lyon
75012 Paris
Tél. : 43 40 10 88
Fax : 43 40 10 89

Entretien avec Marie-Lise Tsagourias (BnF)

Politique Générale de la Bnf en matière de reliure

Quelle est la politique de la Bnf en matière de reliure ?

Il y a deux politiques différentes sur les deux sites. A Richelieu, il n'y a pas de politique déterminée, mais les activités de reliure ont été multipliées par deux, grâce à l'augmentation des crédits pour les magasins. Ce sont toujours les mêmes choix de reliure ; les choix s'effectuent soit par prélèvement dans les magasins au fil des repérages, soit par passage systématique.

Pour Tolbiac, pour le libre-accès, il y a depuis 1993 un programme de reliure. Le principe est qu'on traite tout ce qui a besoin d'être acheté pour être mis en libre-accès. Cela représente, sur 400 000 documents achetés, 80% de reliure neuve, et 20% d'équipement léger.

Nous avons un système informatique pour gérer la reliure, ce qui n'est pas nécessaire à Richelieu ; c'est l'interface GEAC, qui est aussi utilisée pour les acquisitions et le catalogage. Il nous permet d'avoir toutes les informations techniques et bibliographiques sur le document, et d'en déduire le type de traitement approprié. Le document est affecté à un lot, qui comprend des documents de même format devant subir le même traitement, selon environ 30 ou 35 paramètres. Le lot est affecté à un relieur, qui a un marché ; le marché a été passé en fonction de ces paramètres ; ce sont des marchés à bons de commande (mini : 0 / maxi : 40 000).

Il ne s'agit que de la reliure mécanisée de livres neufs. En traitement interne, nous ne faisons que ce qui n'est pas de la reliure, c'est-à-dire la plastification, les traitements légers. L'atelier mécanisé est en cours de mise en place ; il sera utilisé pour le plus urgent. Les délais de reliure sont en effet assez longs, 3 mois en moyenne pour le traitement de tout un train, dont 6 semaines pour le relieur.

Pour les documents des magasins, c'est le même principe, mais dans un circuit secondaire ; les documents sont prélevés dans les magasins par les différents départements, et envoyés à la reliure.

→ 4 M pour les collections spécialisées

→ dont 2 M pour la restauration

objectif 1999 : Tolbiac : 15 M

+ collections spécialisées

prix moyen : reliure : 100 F / document

équipement léger : 10 F (20% des collections)

35 Marchés avec les relieurs, qui expirent en 1997

reliure mécanisée :

Devel

Houdart

Renov'Livres

Breic Morgat

Rilley, Dunn et

Wilson (Tolbiac)

reliure main :

Brodard

Devel

FPG Elmar

Grastignoux

Kossmann

Muller

Noblecourt

La Reliure

Traditionnelle

Riollet

Ardouin

Edouard

Jacqueson

Robert

Tiessen

Restauration

Buisson

CICL

Daubrée

Dupuy

Des Fontaines

Ouet

Kaldewey

Paul Morazin

Sagot

La Bnf envisage-t-elle ou a-t-elle une collaboration avec les autres bibliothèques ?

Quelle forme peut-elle prendre ?

La BnF joue déjà un rôle dans la formation des relieurs avec lesquels la bibliothèque travaille, en insistant sur le respect des principes de conservation dans les techniques de reliure, ouvrabilité, maniabilité, ainsi que les techniques de marché public. Certains relieurs ont proposés des services rénovés à d'autres bibliothèques, adaptation techniques, meilleur rapport qualité-prix.

La BnF peut aussi jouer un rôle de conseil, sur la création d'un atelier interne dans les bibliothèques publiques, sur le logiciel EVER, dont une version allégée est proposée à d'autres établissements.

Les ateliers de la BnF peuvent-ils travailler pour d'autres bibliothèques ?

Ce n'est pas prévu. Ce n'est pas une question de droit : la BnF vend les services pour lesquels elle a le plus de compétences

→ désinfection des collections des bibliothèques

→ désacidification

→ restauration : Richelieu restaure depuis longtemps les livres les plus prestigieux des bibliothèques publiques. Tout n'est plus accepté aujourd'hui.

Dans le Service de Préservation, il n'y a aucune prestation pour l'extérieur.

Entretien avec Jeanne-Marie Rendu,
conseiller Livre et Lecture de la DRAC Haute Normandie

Quelle est la politique de la DRAC en matière de reliure ? Donne-t-elle des orientations, des crédits... ?

Les Bibliothèques de Haute Normandie ont un patrimoine très riche, grâce aux confiscations révolutionnaires des bibliothèques des abbayes, et aux nombreux fonds littéraires.

Les métiers du livre en Haute Normandie sont fédérés par COMELLIA ; en 1995, elle a publié un annuaire, où figurent une dizaine de relieurs, mais surtout des relieurs d'art.

La Haute-Normandie a été dotée d'un FRAB en 1993, dont la vocation est en train de s'étendre progressivement à l'acquisition de reliure contemporaine, puis à la commande et à la réalisation, en 1997 ; ce FRAB devrait être transformé en FRRAB (Fonds régional de reliure et d'acquisition pour les bibliothèques). Le Conseil Régional s'intéresse progressivement au patrimoine des bibliothèques, de même que le CIC (le CIN en Normandie), pour des opérations de mécénat. La commission patrimoniale est également très active, en particulier avec des actions en directions des classes (mallettes pédagogiques).

Mais le Conseil Régional n'a pas un rôle très développé en direction des bibliothèques, mises à part les interventions de COMELLIA. Pour le reliure courante, l'agence de coopération propose des stages de formation aux professionnels sur la réparation. La circulation de l'information se fait de manière informelle entre les conservateurs sur les entreprises de reliure ; ni COMELLIA ni la DRAC n'ont fait d'étude de marché sur ce sujet.

Le projet de BMVR pour Rouen avait envisagé d'installer un atelier régional qui réaliserait toutes les reliures pour toutes les bibliothèques ; mais le projet entier de BMVR a pour l'instant été abandonné.

Dans les villes moyennes, la politique d'acquisition prime sur la conservation et la préservation du patrimoine ; il n'y a pas de politique de reliure cohérente, même dans des petites bibliothèques qui ont des fonds patrimoniaux (Louvier, Bernay, Vernon, Yvetot, Montivilliers, Pont Audemer, Elbeuf...).

En conclusion, le Conseil Régional, par l'intermédiaire de la DRAC est sensibilisé à la reliure d'art, qui est une manière de mettre en valeur le patrimoine, mais pas du tout à la reliure courante, qui dépend de la politique des municipalités, des départements et des universités, et non de la région.